Nouvelle Série - N° 86 - 49e Année - Bimestriel - Décembre 1968

Le pic qui chante

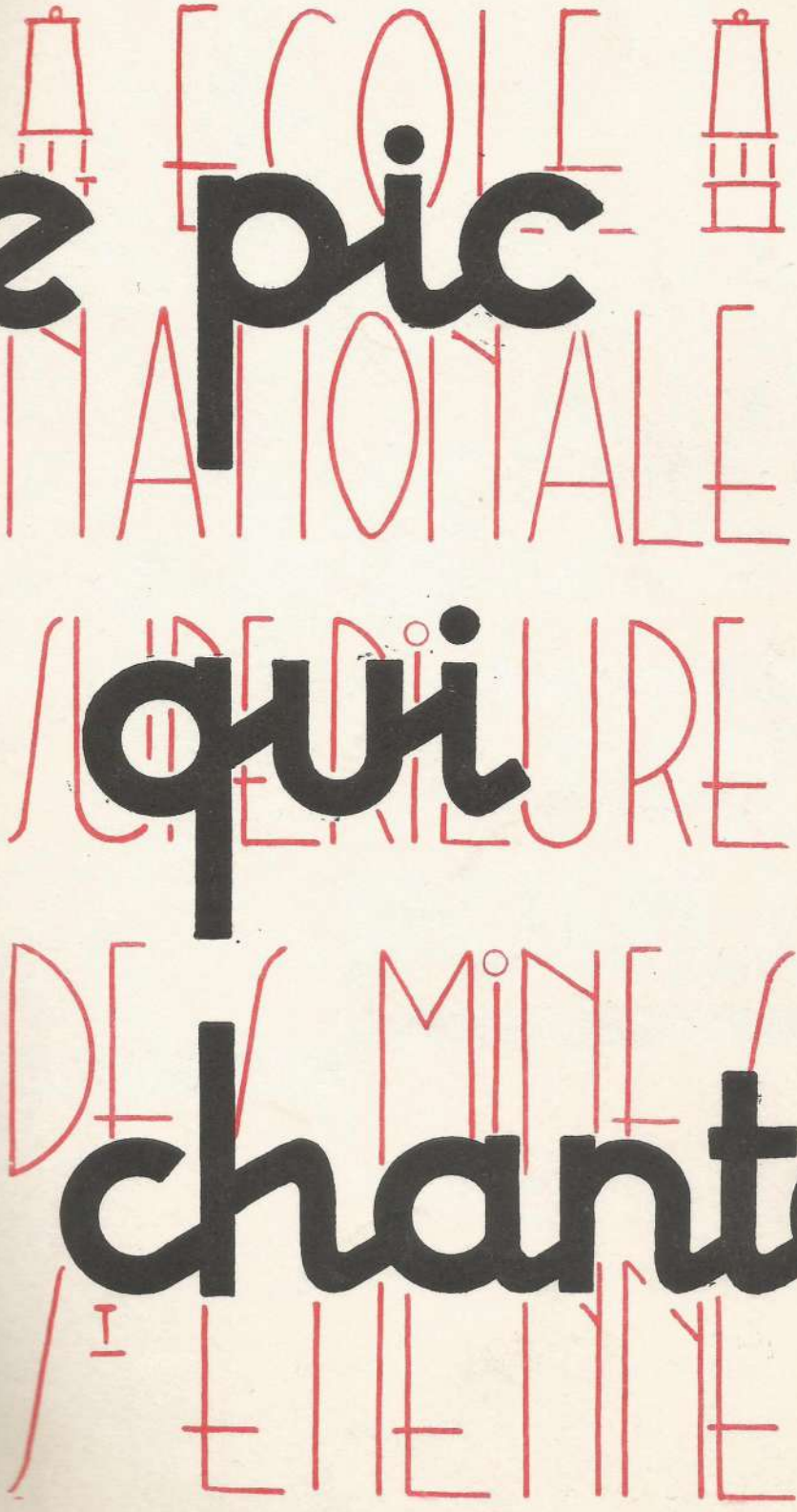

65 DIV. 10005

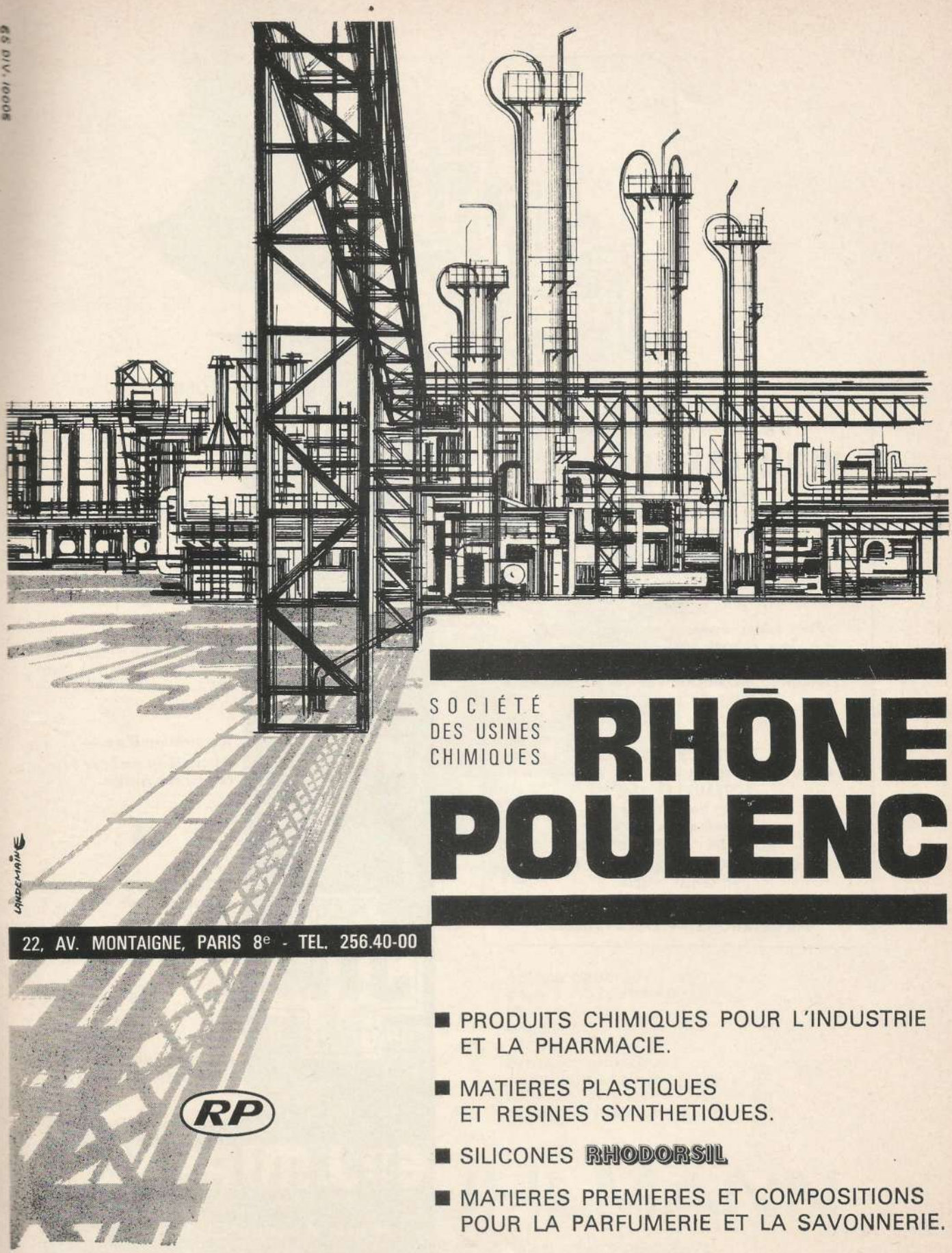

SOCIÉTÉ
DES USINES
CHIMIQUES

RHÔNE POULENC

22, AV. MONTAIGNE, PARIS 8e - TEL. 256.40-00

RP

- PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE ET LA PHARMACIE.
- MATIERES PLASTIQUES ET RESINES SYNTHETIQUES.
- SILICONES RHODORSIL
- MATIERES PREMIERES ET COMPOSITIONS POUR LA PARFUMERIE ET LA SAVONNERIE.

LES BOIS INDUSTRIELS
D'ALSACE ET DE LORRAINE

WEIMERSKIRCH & CIE

Maison fondée en 1898
S.A. au capital de 1.500 000 F
FLORANGE (Moselle)
Tél. Thionville 50-84-35, 36, 37
Télégrammes : Bial Florange

SCIERIES
Plots toutes essences et toutes qualités
Tous sciages feuillus et résineux
pour Industrie et Bâtiment
PARQUET MOSAIQUE ET TRADITIONNEL
PALETTES DE MANUTENTION
Fabrique de caisses
Manches d'outils
TRAVERSES INJECTEES
à haute température par vide et pression
POTEAUX ET MATS
en bois injecté
pour canalisations électriques
BOIS DE MINE INJECTE
ET CHAPEAUX DE GALERIES DE MINES
en bois injecté
ISOREL — NOVOPAN — CONTREPLAQUE
IMPORTATIONS — EXPORTATIONS



Protégez
vos ouvriers
contre la
SILICOSE
et les poussières nocives
avec

le masque
JIM
PROTECTEUR

LÉGÈRETÉ : *39 grs*

SIMPLICITÉ . *Se porte aussi aisément que des lunettes*

EFFICACITÉ : *Protection de 96 à 97% (P.V. Lab. Nat des poussières 2-2-1954)*

Respiration libre.
Entretien nul : *se lave comme une éponge.*

ÉCONOMIE : *Pas de cartouches ni de tampons à changer.*

PRIX : *Très avantageux.*

ESSAYEZ-LES !
DOCUMENTATION AUX

Ets J. MIRANDA
SOCIÉTÉ ANONYME
58 bis, Avenue Cl. Vellefaux
PARIS X^e

Adoptés par SIDÉLOR, SAINT-GOBAIN, CITROEN...

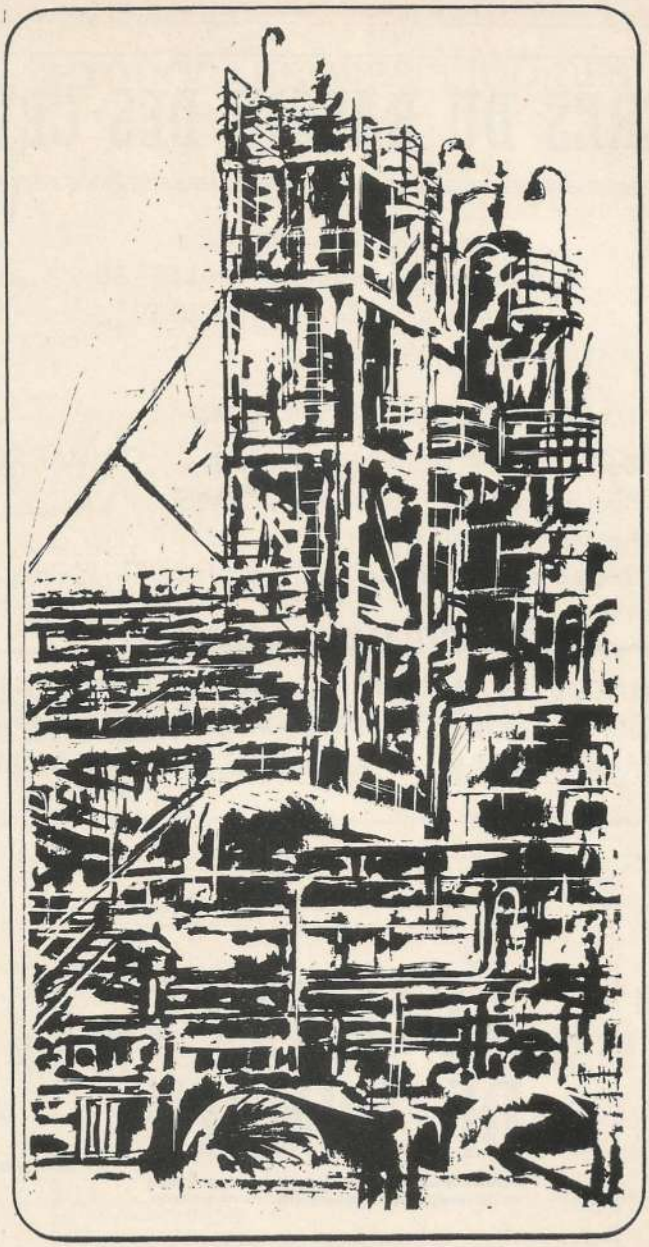

R. CHORAND

UK

Aciers spéciaux
aciers inoxydables
ferro-alliages
aluminium

Produits chimiques
minéraux et organiques
engrais - matières colorantes
matières plastiques

UGINE KUHLMANN

10, Rue du Général Foy - PARIS 8e - Tél. : 387-31-00

HOUILLÈRES DU BASSIN DES CEVENNES

DIRECTION GENERALE :
4, Montée des Lauriers — ALES - 30
Téléphone 86-14-74 - 86-20-02

EXPLOITATIONS

Secteur NORD (SAINT-FLORENT)
Secteur CENTRE (GRAND-COMBE)
Secteur SUD (DESTIVAL)
Secteur GRAISSESSAC (LE BOUSQUET D'ORB)

PRINCIPALES QUALITES

ANTHRACITES ET MAIGRES — HOUILLES DEMI-GRASSES
BOULETS « DEUX BARRES »
BOULETS SPECIAUX « TRIBAR », « AGGLOREX » — « GAMMA » DISTIREX

ACIÉRIES DE POMPEY

61, rue de Monceau — PARIS (8e)

Tél. : 522 97-10
Telex Pompeac Paris 27 826

ACIERS FINS ET SPECIAUX
DE HAUTE QUALITE

HYDROCARBURES LIQUIDES ET GAZEUX

— SOUFRE
— ACIDE SULFURIQUE
— GRANDS INTERMEDIAIRES CHIMIQUES
— GAZ pour AEROSOL

« PRODUITS THIOORGANIQUES »

— DIMETHYL SULFOXIDE
— ODORISANTS POUR GAZ
— METHYL MERCAPTAN
— HYDROGENE SULFURE LIQUIDE et autres produits (demander notre catalogue)

AQUITAINE-ORGANICO
« Matières Plastiques »
Direction Commerciale :
16, rue d'Artois - PARIS
Tél. 359-79-39

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE

16, COURS ALBERT-1er - **PARIS (8me)** - Tél. 225-93-04
DIRECTION COMMERCIALE : **9, rue de Vienne - PARIS (8me) - Tél. 387-49-29**

LAMINOIRS ET ACIERIES DU VIEUX-MARAIS

Armatures pour Béton Armé, Boulonnerie et Forge

Rue Scheurer-Kestner Tél. 33 15-10 **Saint-Etienne**

Géologie

MINERAUX DE COLLECTION

3, rue Mousset-Robert - PARIS XIIe
(en face de l'Hôpital Trousseau)
Métro Bel-Air — Autobus 62
Tél. 344-61-89

CHAUFFAGE — SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise Michel CLUZEL

14, RUE DESIRE-CLAUDE, 14
SAINT-ETIENNE
Téléphone : (77) 32-54-89

● produits chimiques

● matières plastiques

16 AVENUE MATIGNON - PARIS - 8e - TELEPHONE : 225-56-10

● produits pour l'agriculture

63 AVENUE DE VILLIERS - NEUILLY/SEINE - TEL. : 637-10-00

PRODUITS CHIMIQUES
PECHINEY - SAINT-GOBAIN

SOGEV

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU VIDE

(GROUPE THOMSON-BRANDT)
50, rue du Four, 94 - CHOISY-LE-ROI

Usine : 25, rue de Chony
26 - BOURG-LES-VALENCE

☐ **VIDE ET ULTRA VIDE**
POMPES ET APPAREILS DE MESURE

☐ **TECHNIQUE D'ENVIRONNEMENT**
SIMULATION D'ESPACE
VIBRATIONS
CENTRIFUGATION, ETC.

☐ **AMPLIFICATION FLUIDE**

☐ **VANNES ÉLECTROMAGNETIQUES "VANELEC"**

☐ **MÉCANIQUE ET CHAUDRONNERIE SPÉCIALES**

SOLETANCHE
le spécialiste du sol

sondages
forages
injections
parois et pieux forés
puits filtrants
rabattements de nappe
captages

7, rue de Logelbach
Paris 17e
CAR. 65-73 - MAC. 25.-00

AGENCES : Lyon • Aix-en-Provence • Nancy • Bordeaux
Alger • Rabat • Téhéran • Mexico • Hong-Kong

FILIALES : Londres • Munich

PUBLIDIT


CHARBONS LORRAINS
• Charbons Flambants gras
• Charbons Flambants secs
• Charbons Gras
HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE
Direction Générale - Merlebach (Moselle)
★
INDUSTRIES DE LA HOUILLE
COKERIES
USINES CHIMIQUES
• Engrais Azotés
• Engrais complexes "Carling"
• Produits Chimiques
— Goudrons et dérivés
— Aromatiques et dérivés du benzène
— Ethylène et dérivés
— Ammoniac et dérivés
HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE
Direction des Industries de la Houille
Saint-Avold (Moselle)
HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE

LES DOCUMENTS

S.I.M.

CONSTITUENT

Revue DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

A L'ECOLE



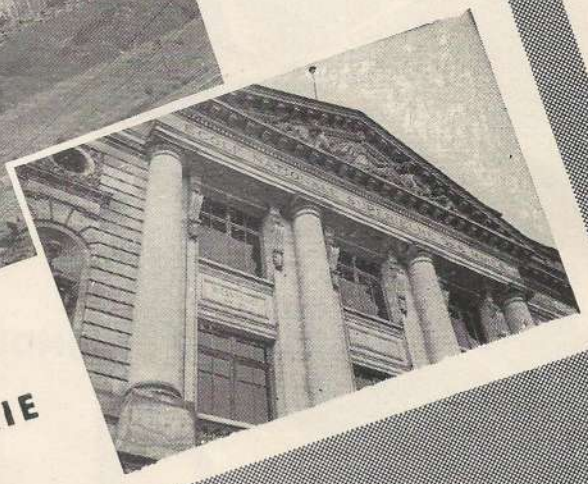

DANS L'INDUSTRIE

LE TRAITÉ

D'EXPLOITATION

DES MINES FRANÇAIS

SOCIETE DE L'INDUSTRIE MINERALE

19, rue du Grand-Moulin, Saint-Etienne (Loire)

C.C.P. Lyon 54-08 Tél. : 32-46-13

LE PIC QUI CHANTE

Bimestriel Décembre 1968

« *Maintenant*
le bilan de la guerre
est fait.
Les scribouilleurs de l'histoire
rédigent
leurs mémoires. »
MAIAKOVSKI.

SOMMAIRE

● **MAI-JUIN**

— **Mai-juin 1968 à l'E.M.S.E.**
— **Commission Dialogue.**
— **Les groupes d'activités et leur autonomie.**
— **Une tentative de réorganisation de l'Ecole.**
— **Paris Mai ; Pari mais...**
— **C'est arrivée en mai.**
— **La grève.**

● **OCTOBRE-NOVEMBRE**

— **Un restaurant pas comme les autres.**
— **Le contrôle de l'assiduité.**
— **Non-participation.**
— **De nouveaux statuts de l'Association.**
— **A la Maison des Elèves.**
— **Le sport à l'Ecole.**
— **Nous voulons que ça change vraiment.**
— **Les élèves des Grandes Ecoles et les Sociétés d'Anciens.**
— **Participation ?**
— **L'ère de la Médiocrité.**
— **Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Education Nationale.**

AVIS IMPORTANT. — Pour toute correspondance et abonnements : « Le Pic qui Chante », 20, Bd de Fraissinette - La Métare - Saint-Etienne - C.C.P. 4.833-16 Lyon — Abonnement : 15 F.

— EDITORIAL —

Certains d'entre nos lecteurs se sont sans aucun doute inquiétés de ne pas avoir reçu le PIC qui aurait dû paraître au mois de mai.

Les raisons de ce retard sont bien simples. Tout d'abord, les événements des mois de mai et juin nous ont obligés à retarder la sortie de ce PIC. Puis, malgré notre volonté de vous informer de ce qui s'est passé à l'Ecole, au moment de ces mêmes événements, il nous fut impossible — faute de temps — de préparer un PIC, même pour la fin du mois de juin.

Il fut donc reporté à la rentrée. Cependant, de nouveaux problèmes se posaient lors de cette rentrée : quoi qu'on puisse en dire, les événements de mai-juin continuent de remuer une part importante des élèves de l'Ecole et nous désirions vous informer de tout ce qui s'est passé depuis cette rentrée.

Quoi qu'il en soit, ce PIC est maintenant paru. J'espère que l'information qu'il donne vous éclairera autant que vous le désirez sur ce que nous avons voulu faire à Saint-Etienne.

Nous attendons bien sûr — et j'espère que, pour une fois, cette attente ne sera pas déçue — toutes les remarques que l'évolution des événements à l'Ecole pourrait vous suggérer.

Jean-Louis TRANCHANT.

MAI JUIN

UNE PRISE DE CONSCIENCE

« L'endroit le plus brûlant de l'Enfer est réservé à ceux qui, en période de crise morale, ont conservé leur neutralité. »

DANTE.

MAI-JUIN 1968

A L'E.M.S.E.

« Depuis un mois que nous avons affaire à l'histoire... »

Lorsque les étudiants parisiens lancèrent ce mouvement qui devait si fortement remuer le pays tout entier, peu d'entre nous comprirent l'ampleur qu'il prenait. Nous voyions sans doute les choses d'assez loin car nous étions dispersés à travers toute la France du fait du stage annuel de l'Ecole. Cependant, les stages se terminant aux environs du 10 mai, certains d'entre nous purent passer par Paris et recevoir de ce fait le choc qui obligeait à ne pas rester indifférent.

Ainsi, dès le 12 mai au soir, date de la rentrée de la plupart des élèves, une ambiance nouvelle flottait dans la maison des élèves où les premières affiches fleurissaient : « Demain 13 mai, GREVE GENERALE. Meeting à la Bourse du Travail ».

Le lendemain, la grève était suivie par environ 50 % des « mineurs ». Il faut dire, pour que personne ne se sente lésé, que l'absence de certains était bien involontaire : premier effet des premières grèves ! Quelques-uns prirent part au meeting et au défilé stéphanois, défilé dont la relative-ment faible importance — 7 000 personnes — laissait bien prévoir que la bonne ville de Saint-Etienne ne serait touchée que bien indirectement et involontairement par les événements : il y a à Saint-Etienne trop peu d'étudiants et beaucoup trop de policiers — les mineurs s'en aperçoivent chaque année à l'occasion de la « Journée des Exploits » — pour que les premiers envisagent seulement d'affronter les seconds.

Le même jour, 13 mai, se réunissait la première Assemblée Générale. Beaucoup d'autres devaient suivre que nous avons renoncé à compter, se dégradant peu à peu et montrant la difficulté de tenir une Assemblée réunissant seulement 120 personnes ! Celle-ci n'avait qu'un but d'information : ceux d'entre nous qui avaient vu (et senti) le Quartier Latin du 11 mai firent part aux autres de leurs impressions — évidemment subjectives : un mineur est aussi un étudiant. Devant les controverses soulevées, une grande décision fut prise : on ne ferait plus d'A.G. de ce genre dont l'utilité restait à démontrer, mais dont la difficulté avait été, elle, clairement ressentie !

Le mardi 14 mai, les cours reprirent tout à fait normalement... pas pour longtemps d'ailleurs car, dès le lendemain, une nouvelle A.G. désigna, avec l'accord de la Direction, 6 élèves dispensés de cours chargés de garder le contact avec le reste du monde étudiant. Leur travail : assurer l'information de leurs camarades (journaux, bulletins radio...), préparer la parution d'un « Journal Intérieur » ainsi que le débat sur le « Malaise Etudiant » prévu pour le vendredi suivant 17 mai, avec la participation de M. NELTNER et des professeurs. Dès la nuit du 14 au 15, deux de ces informateurs partaient pour Paris ; l'un devait revenir le 17 pour rapporter au débat des nouvelles fraîches de la capitale.

Pendant deux jours, les quatre restants travaillèrent sans relâche... et constatèrent très vite que, même en ne faisant que cela, il était très difficile de se tenir au courant de tout, de lire les journaux, d'informer, et de préparer un débat. C'est aussi à ce moment que beaucoup comprirent que, si nous voulions participer au mouvement — au moins à notre manière —, il était impossible de travailler en même temps à l'Ecole.

Le vendredi soir, le débat prévu eut lieu vers 20 h 30. De grands moyens avaient été mis en œuvre (1). Le débat resta dans les généralités car il avait été décidé que nous n'aborderions pas les problèmes particuliers de l'Ecole. Voici d'ailleurs le texte de « situation du débat » dit au début par le président de séance :

« Il ne s'agit pas ce soir de débattre des responsabilités diverses dans les événements des der-
« nières semaines, mais de nous attacher aux problèmes de fond. Il sera peut-être difficile d'éviter
« des contestations portant sur des manifestations qui se prolongent et dont l'issue est incertaine.
« Mais que cela soit clair : ce qui nous intéresse, c'est d'approfondir les causes du malaise et aussi,
« dans la mesure du possible, de dégager des amorces de solution.

« Les élèves de l'Ecole des Mines n'ont pas, jusqu'ici, pris de position collective sur le mou-
« vement étudiant. Nous ne manifestons pas. Mais nous sommes conscients de la gravité du pro-
« blème et nous pensons que la meilleure manière d'arriver à une solution est de l'attaquer le plus
« franchement possible.

« Il ne s'agira pas non plus pour nous, élèves, de revendiquer. Nous avons toujours présenté
« à la Direction et aux professeurs les revendications que nous estimions légitimes. Nous travaillons
« actuellement à l'élaboration de réformes que nous souhaitons voir décidées, réformes qui concer-
« nent l'enseignement dispensé à l'Ecole et la part des élèves dans cet enseignement. Mais ce n'est
« pas notre sujet et nous demandons qu'il ne soit pas abordé.

« L'état d'esprit de ce débat nous semble devoir être le suivant : il n'y aura pas d'un côté les
« élèves et de l'autre les professeurs ; chacun des participants prend la parole à titre personnel. Tous,
« nous essayons de comprendre et de nous faire comprendre.

---

(1) Un magnétophone qui nous permit de mettre sur papier et de garder tout ce qui s'est dit ce soir-là.

« Etant donné les conditions matérielles, je fais appel à la plus stricte discipline personnelle « pour qu'il soit possible à chacun de se faire entendre (2). »

A la suite des discussions intéressantes et souvent animées, le débat fut clos à 23 h 30.

Cependant tout n'était pas terminé pour cette nuit-là. En effet, une Assemblée — une de plus — se réunit spontanément en vue de définir une politique générale pour la suite des événements. Les « thèsards » qui restèrent alors avec nous devaient d'ailleurs nous apporter une aide précieuse.

La matinée du lendemain samedi fut consacrée par les quatre élèves chargés de l'information à la préparation du travail à accomplir, travail auquel nous voulions faire participer le plus de monde possible. Une A.G. (3) réunie à 12 h 30 permit de lancer dès l'après-midi un travail de commissions qui devait continuer sans arrêt durant tout le week-end (4).

Malgré ce travail forcené, il fallut bien se rendre à l'évidence : le travail accompli le lundi matin était maigre. C'est pourquoi les élèves décidèrent (en A.G.) de demander au Directeur une suspension de cours jusqu'à la fin de la semaine — semaine qui comprenait d'ailleurs l'Ascension et aurait dû comprendre le Cartel des Mines à Paris. Cette suspension de cours fut accordée sans difficulté par M. Neltner et le travail des commissions put continuer. Pendant toute la semaine — et de même par la suite — des mineurs furent en permanence à Paris pour prendre contact avec les autres Grandes Ecoles et rapporter les informations pouvant nous intéresser. Dans le même temps fut créé le C.L.I.C. (Comité de Liaison Inter-Commissions) chargé de continuer le travail d'information, de centraliser les résultats des travaux des commissions, de faire fonctionner les machines à écrire et la ronéo...

Durant toute la semaine des contacts furent pris avec de nombreuses personnes extérieures à l'Ecole (Anciens, Ingénieurs, jeunes travailleurs, lycéens, taupins, étudiants...). Il y eut également de nouvelles A.G. : le problème du Cartel — maintenu par les Mines de Paris sous forme de « Cartel de Discussion » — se posait en effet avec acuité et fut résolu par une suppression pure et simple.

Le lundi suivant, 27 mai, les rapports des commissions n'ayant pas pu être totalement mis au point, la suspension de cours fut prolongée d'un jour... et le soir même eut lieu l'A.G., celle où nous réussîmes à voter un texte — celui de la commission « Dialogue » — entre 16 h 30 et 2 h du matin. Il faut remarquer cependant que ce texte était très important et reste la base du travail que nous effectuons encore actuellement.

---

(2) Nous avons jugé utile de garder ce dernier paragraphe, ne serait-ce que pour remarquer que, pour une fois, la discipline en question fut presque respectée.

(3) Encore une ! Vous êtes en droit d'ajouter, à chaque fois que ce mot reviendra, la même remarque ou toute autre du même genre. Nous ne ferons plus nous-mêmes les remarques qui s'imposent.

(4) Les diverses commissions entreprises s'intitulaient :
- — Dialogue
- — Contrôle des connaissances
- — Extérieur
- — Extérieur
- — Formation de l'Ingénieur
- — Enseignement supérieur.

Le 28 mai, les cours reprirent sous forme plus ou moins aménagée (discussions avec les professeurs en vue de trouver des formes aménagées d'enseignement et de contrôle des connaissances) et, ce même jour, il fut décidé qu'aurait lieu l'élection de 6 délégués chargés de négocier avec M. Neltner les formes de la « participation aux structures décisionnelles ».

Cette élection eut lieu le lendemain à l'heure du repas de midi puis, au moment de la ratification du vote, un « groupe de pensée s'estimant lésé » demanda l'adjonction d'un 7e délégué, ce qui fut accepté par tous. L'A.G. qui eut lieu le soir commença par le compte rendu de la première entrevue des délégués avec M. Neltner. Cette A.G. ne fit d'ailleurs pratiquement rien d'autre jusqu'à 23 h, heure à laquelle le Président des Elèves prit le micro pour lire une lettre de démission de l'Association des Elèves motivée par le peu de travail fourni en A.G. depuis quelques jours et l'accusation portée contre quelques membres de l'Association de tenter de « manipuler l'A.G. ». Deux autres lettres de démission devaient suivre et le tout se termina dans l'apothéose d'une autocritique-débat-veillée pénitentielle qui aurait dû arracher des torrents de larmes aux cœurs les plus endurcis...

Les jours suivants, les délégués eurent de nouvelles entrevues avec M. Neltner, et une coupure salutaire eut lieu au moment du week-end de la Pentecôte qui permit à beaucoup de mineurs de prendre un repos qui devenait de plus en plus indispensable.

Les entrevues suivantes eurent pour but de préparer, avec M. Neltner, un projet de décret organique de l'Ecole, mettant en place de nouvelles structures administratives plus souples et dans lesquelles les élèves auraient leur part de responsabilités.

La première revendication des élèves consistait en ce que nous appelions l' « Autonomie des Groupes d'Activité ». Le principe de cette autonomie avait été reconnu par la Direction. Pourtant, il s'avéra que, chaque fois que les élèves d'un « Groupe d'Activité » se mettaient d'accord avec le professeur pour mettre en place des modalités transitoires de cours et d'examens pour la fin de l'année, le professeur en référait aussitôt à la Direction qui, finalement décidait. C'est ce qui poussa cinq des élèves s'occupant des régimes transitoires à aller voir successivement, le vendredi 7 juin, le Sous-Directeur, puis le Directeur. La réponse fut claire : NON, la Direction décide en dernier ressort...

Le 7 juin au soir, 107 élèves étaient réunis en A.E. (5) et envisagèrent l'éventualité d'une grève devant le refus qui nous avait été opposé ; 81 d'entre eux votèrent pour la grève — qui intervenait donc au moment où tout le monde reprenait le travail. La décision de l'A.E. fut portée à la connaissance de M. Neltner le 8 juin au matin.

---

(5) A.E. = Assemblée des Elèves ; forme nouvelle différente de l'A.G. du point de vue de la procédure, qui permet de délibérer sans qu'interviennent trop les questions de quorum risquant de bloquer tout travail (une A.G. doit comporter 2/3 des élèves). Cette nouvelle Assemblée ne peut délibérer que jusqu'à la fin du mois de juin.

Cependant, tous étaient désireux de renouer le dialogue. Après diverses entrevues avec le Sous-Directeur, M. Neltner étant à Paris, les délégués tentèrent de voir le Directeur au matin du 12 juin ; cette entreprise s'avéra difficile car de nombreux élèves avaient voulu voir M. Neltner... et l'entrevue dut être repoussée à 14 h. Les délégués devaient sortir satisfaits du bureau du Directeur et, enfin, le 13 juin au soir, à la suite d'une note du Directeur fut décidée la suspension de la grève.

J.-L. TRANCHANT

(juin 1968).

L'un des textes les plus importants diffusés par les élèves au cours des événements fut élaboré par la Commission Dialogue, puis amendé et voté au cours de l'Assemblée Générale du 27 mai.

Outre le texte reproduit ci-dessous, le rapport de la Commission comportait une proposition de nouvelles structures de l'Ecole qui devait par la suite orienter partiellement le travail des 7 délégués chargés d'étudier un nouveau projet de décret organique de l'Ecole en collaboration avec la direction.

Enfin, à ces divers textes étaient jointes deux motions votées en Assemblée Générale :

1° L'Assemblée Générale, consciente que les rapports avec l'autorité de tutelle doivent être marqués par un esprit de cogestion, demande à la commission compétente de s'attacher à résoudre ce problème.

2° L'Assemblée Générale, consciente du problème universitaire, préconise la création d'une commission étudiant le problème de l'intégration éventuelle des Grandes Ecoles dans le cadre d'une Université rénovée.

COMMISSION DIALOGUE

PREAMBULE

La situation dans laquelle se trouve notre pays exprime la volonté de chacun de participer à la gestion des affaires qui le concernent. Les réponses à cette exigence vont de la simple réforme interne dans chaque branche à une complète remise en cause de notre société.

Les étudiants de l'Ecole, sans négliger les problèmes plus généraux, se sont attachés à élaborer dans le cadre de leur établissement des structures visant à assurer la gestion du système par les intéressés eux-mêmes : étudiants, professeurs, assistants, chercheurs et membres du personnel administratif et technique. Ils sont déterminés à poursuivre fermement leur action.

Le problème n'est pas en effet de procéder à une simple rationalisation interne de l'établissement dans le cadre des structures archaïques incompatibles avec l'évolution actuelle. La réponse a été cherchée dans un esprit d'autonomie et de large décentralisation pour aboutir à des formules de cogestion évolutives et efficaces.

Il est apparu que l'établissement avait deux aspects : outre ses fonctions scientifiques (enseignement et recherche), c'est une entreprise qui fait vivre une centaine de personnes.

Nous nous sommes attachés à traiter le premier point en collaboration avec des membres du corps enseignant, cependant que nous soutenons l'action entreprise par le personnel en vue d'introduire dialogue et participation en ce qui le concerne.

Nos efforts visent à créer dans l'établissement une harmonie entre les divers groupes et à favoriser une information à tous les niveaux, toutes choses qui jusqu'à présent ont fait cruellement défaut.

I. — LE DIALOGUE

Le véritable dialogue n'est pas un échange d'idées « a priori », ne pouvant conduire qu'à un compromis, mais la recherche d'une solution originale à partir des éléments différents apportés par chaque participant. Au terme d'un tel dialogue, chacun a fait sienne la solution adoptée, en accepte les conséquences et contribue à son application, dans le domaine de sa compétence.

II. — CONDITIONS PREALABLES AU DIALOGUE.

L'établissement du dialogue exige la confiance en l'honnêteté intellectuelle de chaque participant, qui doit être dégagé de tout souci de représentativité et travaille à titre personnel. Le processus de fonctionnement doit donc comporter deux phases : une phase de dialogue, permettant la recherche, en commun, d'une solution à un problème donné ; une phase de décision exigeant une représentation satisfaisante des différents groupes en présence.

III. — MOYENS ENVISAGES POUR L'INSTAURATION DU DIALOGUE A L'ECOLE

Le nombre des personnes concernées par les problèmes de l'Ecole est trop important pour que puisse s'instaurer à tous les niveaux le dialogue tel que nous l'avons défini.

Le problème de la représentativité ne peut donc être esquivé. Nous pensons le réduire au mieux en permettant, et en demandant à chacun d'instaurer le dialogue à une échelle plus réduite.

1° Participation de tous les élèves au dialogue dans le cadre de chaque « groupe d'activités ».

Nous estimons nécessaire que l'autonomie soit reconnue à chaque « groupe d'activités » (enseignements isolés ou options, voir plus loin) pour tout ce qui concerne :

- Les méthodes d'enseignement, y compris la discipline intérieure,
- Les méthodes de contrôle, ceci au sens le plus large : contrôle des connaissances, bien sûr, mais aussi contrôle de l'assiduité, qui n'est qu'un moyen de pallier l'insuffisance du contrôle des connaissances et l'inadaptation des méthodes d'enseignement, et qui serait ainsi réglé de façon particulière à chaque cours.

A l'intérieur de chaque « groupe d'activités », les décisions sont prises de façon paritaire par les enseignants d'une part et par les élèves d'autre part.

La coordination à l'échelon supérieur est assurée par la Direction ou dans le cadre du conseil restreint — défini plus loin — qui aura, entre autres attributions, celles de l'actuel comité d'enseignement.

Nous demandons aux professeurs et aux enseignants d'accepter cette discussion, dont les modalités restent à préciser, dans l'esprit que nous avons défini. Le respect de cet esprit devrait réduire au minimum les litiges, qui seront réglés au conseil restreint.

2° Participation des élèves aux structures décisionnelles de l'Ecole.

Nous estimons nécessaire que soit reconnu le principe de la participation des élèves aux structures de décision de l'Ecole, et ce, bien entendu, à titre décisionnel.

Les structures que nous proposons ci-dessous nous paraissent être les meilleurs garants de l'esprit du dialogue vrai. Nous pensons cependant qu'aucun groupe ne doit être majoritaire, ni trop minoritaire, ce qui conduirait les membres de ce groupe à une attitude monolithique incompatible avec tout dialogue.

LES GROUPES D'ACTIVITES ET LEUR AUTONOMIE

1° Le terme « groupe d'activités » est difficile à définir de façon précise. En gros, l'on peut dire qu'il désigne les grandes unités de l'enseignement général (que l'Ecole désignait à ce jour sous le nom de disciplines principales) et les options.

Pour les matières secondaires, il y aura sans doute lieu de faire des regroupements et de définir plus exactement les « groupes » en Comité d'Enseignement.

2° Chacun de ces groupes doit disposer d'une certaine autonomie mais celle-ci ne saurait être totale. L'Ecole est un tout où doivent s'appliquer certaines règles communes.

Ainsi, le contenu général d'un enseignement, son importance dans le cadre d'ensemble de l'Ecole relèvent du Comité d'Enseignement. Pour les modalités concernant l'enseignement et le contrôle des connaissances, l'autonomie par contre doit être assez large.

Il serait aussi vain que peu souhaitable de dresser un catalogue ou de fixer des limites précises. Il vaut mieux prévoir des mesures souples et susceptibles de s'adapter aux circonstances. Pour cela, la règle de conduite sera la suivante :

a) A l'intérieur de chaque groupe « examen entre les enseignants et les représentants des élèves des problèmes d'enseignement et de contrôle des connaissances ».

b) Le résultat de ces concertations est transmis à la direction qui, selon les cas :

- ou bien les entérine (ou les discute)
- ou bien les transmet, pour examen, au Comité d'Enseignement.

3° Il est d'une part difficile pour les élèves de se prononcer sur des choses qu'ils ne connaissent que par ouï-dire, tandis que, d'autre part, chacun se sent d'autant plus concerné qu'il a participé à une mise au point.

La meilleure formule est donc la suivante :

— Le réexamen des problèmes posés se fait à la fin de chaque semestre ou au plus tard dans la première semaine du suivant concerné par les mesures à prendre, entre les enseignants, quelques « élèves sortants » et quelques « élèves entrants ».

— Ceci fait, les conclusions adoptées (et applicables sans intervention du Comité d'Enseignement) sont mises en application tout au long du semestre sans nouvelle discussion (sauf aménagements de détail qui ont toujours relevé de la tâche normale des enseignants).

(*Note d'information écrite donnée aux élèves, sur leur demande, par M. Neltner, au mois de juin*).

NOTE DES ELEVES :

1° Au sein d'un Groupe d'Activités, la discussion s'engage entre les professeurs — et assistants — et *tous les élèves* le désirant. Les notions de « quelques élèves » ou de « représentants des élèves » n'ont pour les élèves aucun sens.

2° Les décisions d'un Groupe d'Activités sont mises en application par le professeur et les élèves, si elles ne sont pas en contradiction avec la ligne générale fixée.

UNE TENTATIVE DE RÉORGANISATION DE L'ÉCOLE

A l'occasion des événements de mai, les élèves prirent rapidement conscience que l'organisation de l'Ecole était déficiente sur bien des points. Une de nos premières préoccupations fut donc de tenter de préparer un projet de décret organique de l'Ecole qui modifie en particulier la nature des rapports élèves-enseignants-direction et permette à tous de prendre une part aux décisions touchant l'Ecole.

Dans ce but, le mardi 28 mai, à 12 h 30, une A.G. décida d'élire des délégués chargés de traiter ce problème en collaboration avec M. Neltner, et détermina les modalités d'élection de ces délégués.

L'un des textes ainsi votés précisait : « *Les représentants ainsi élus amorceront le dialogue avec la direction dans l'esprit des textes déjà votés et sont responsables devant l'A.G. de la sauvegarde de cet esprit. Ils sont de plus responsables de la reprise du mouvement à la rentrée de septembre-octobre* 1968. »

Le lendemain 29 mai, les 7 délégués furent élus et rencontrèrent M. Neltner dans l'après-midi du même jour.

Il existait déjà un projet de décret organique préparé par M. Neltner en collaboration avec la direction des Mines de Paris. Les délégués, en collaboration avec le directeur, s'attachèrent alors, à rédiger un nouveau projet de décret organique à partir du projet existant et des textes proposés par la commission Dialogue.

Parallèlement, M. Neltner avait préparé un projet de modification du décret organique alors en vigueur qui, d'après lui, pouvait être très vite effectif et permettait « d'ouvrir des portes » en restreignant les impératifs précisés par le décret organique.

Ce projet de modification instituait en particulier la création d'un « *Conseil de la Recherche* » et la présence officielle des élèves dans le Comité d'Enseignement.

Faisant des remarques sur les textes de la Commission Dialogue, M. Neltner remarquait que les problèmes de personnel ne pouvaient être du ressort des élèves. Il était de plus partisan de restreindre l'autonomie des « *groupes d'activités* » et de laisser de toute façon la décision finale aux enseignants en cas de litige... mais acceptait de supprimer la clause suivant laquelle le directeur doit appartenir au Corps National des Mines.

A la suite des discussions avec M. Neltner, les délégués rédigèrent un projet de décret organique original en 8 pages et 29 articles qui transformait radicalement dans le principe l'organisation générale de l'Ecole.

Dans ce projet, on lisait à l'article 5 : « *Le fonctionnement de l'Ecole est assuré par le Conseil de l'Ecole, le Directeur, le Conseil d'Enseignement et le Conseil de la Recherche.* »

1° *CONSEIL DE L'ECOLE*

La composition du Conseil était fixée par l'article 6 : il comptait 25 membres dont 4 élèves.

Cependant, le véritable organe de travail était la Commission Permanente, composée de 16 membres du Conseil (dont 4 élèves) et qui pouvait créer des commissions sur tout problème intéressant l'Ecole.

2° *DIRECTION*

Deux adjoints étaient associés au directeur. Il était nommé tous les 5 ans sur proposition du Conseil de l'Ecole et son mandat était renouvelable trois fois.

3° *CONSEIL D'ENSEIGNEMENT*

Il devait comporter 5 élèves sur 15 membres.

4° Le projet instituait ausi la création du *CONSEIL DE LA RECHERCHE* chargé de traiter tous les problèmes concernant la recherche à l'Ecole.

Le projet instituait aussi la création des *groupes d'activités* en ces termes :

« *Les élèves et enseignants des divers cadres de travail définis dans le Règlement Intérieur constituent les « Groupes d'Activités ».*

Les Groupes d'Activités bénéficient de l'autonomie en ce qui concerne :

— la définition de leurs méthodes d'enseignement et de contrôle ;

— le contenu de leur enseignement dans le cadre défini par le Conseil d'Enseignement. »

Au sujet des professeurs, l'article 19 précisait :

« La Commission Permanente peut, à la majorité des trois quarts, émettre un vote de défiance sur chaque professeur à occupation principale. En cas de défiance, six mois après le vote, la Com-

mission se réunit de nouveau et peut proposer des sanctions administratives aux autorités compétentes. »

Au sujet du recrutement parallèle — jugé souhaitable par M. Neltner —, on lisait :

« *Les élèves titulaires sont recrutés :*

1° *pour le cycle normal, selon les modalités fixées par arrêté du Ministre de l'Industrie.*

2° *sur titre parmi les titulaires de la Maîtrise ès Sciences Physiques — ou niveau équivalent fixé par arrêté — dans les limites d'un effectif maximum fixé par le Conseil de l'Ecole.* »

Enfin, le projet préconisait la création d' « *Enseignements de spécialité* » destiné à des élèves déjà titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur.

En vue de tenir compte des intérêts du personnel, ce projet fut ensuite soumis aux membres de ce personnel qui émirent le vœu de voir leurs représentants introduits dans le projet proposé par les élèves. Les élèves et le personnel modifièrent en commun ce projet qui fut abandonné à cause du départ obligatoire des élèves pour une période militaire.

Ce projet n'a pas encore été repris et nécessiterait dès à présent un nombre important de modifications.

PARIS MAI

PARI MAIS...

Mercredi 15 mai ; des démarches viennent d'être faites par l'Association auprès de la direction. Elles ont permis de libérer six de nos camarades qui s'occuperont de l'information — il y en aura beaucoup plus par la suite. Je suis chargé avec un troisième année de me rendre aussitôt à Paris pour « prendre la température » et venir en rendre compte à Saint-Etienne, débutant ainsi une sorte de permanence qui sera assurée auprès de nos camarades des Mines de Paris essentiellement. Etant moi-même Parisien, j'avais déjà pu me rendre compte, durant le week-end du 13 mai, de l'atmosphère chargée de grenades qui régnait à Paris.

Après avoir pris connaissance de ce qui se passait à l'Ecole des Mines, en pleine chaleur depuis déjà 15 jours (à tel point que le Président des Elèves, pourtant réputé « progressiste » essayait de contenir ses camarades), nous nous rendîmes à une réunion des Grandes Ecoles qui se tenait à la Halle aux Vins ce jeudi. Nous étions cependant passés par la Sorbonne auparavant, où il nous avait été fortement conseillé de nous rendre. Qu'était la Sorbonne ? une atmosphère de kermesse empreinte de sérieux. Dans la cour, toutes sortes de stands bariolés, à dominante rouge, servaient de toile de fond à de petits groupes dont les remous et les gestes nombreux traduisaient la véhémence des propos. Plus loin, les amphis regorgeaient de personnes de toutes sortes, principalement des étudiants cependant. S'y organisaient des débats politiques, sortes de libres séances d'information et de discussion, de formation politique aussi, car nombreux étaient ceux qui, pour la première fois, osaient se poser, à eux, des problèmes politiques. Parallèlement à ces discussions permanentes, des commissions de travail élaboraient dans un grand sérieux des propositions de réforme. Il faut, je crois, insister sur ce point dont ne prenait pas conscience le Bon Bourgeois venu faire sa tournée du samedi soir à la Sorbonne pour voir les curieuses bêtes qui s'animaient dans la pénombre de la cour.

Mais quelles étaient donc ces critiques « politiques » faites au régime ? On a fait beaucoup de commentaires à ce sujet mais je crois qu'il est bon de le rappeler car le mal demeure. La Société dans laquelle nous vivons n'appartient pas aux nouvelles générations. Elle a été créée par des personnes politiquement mûres au moment de la guerre, et s'est sclérosée — s'il en était besoin — devenant la machine infernale du « Profit Maximum » dont les individus ne sont plus que les rouages inertes, où la notion d' « Homme » dans ce qu'elle a de plus noble a disparu. Les récents événements monétaires montrent à quel point ce problème ne fait que s'aggraver.

Pourquoi cette révolte est-elle née dans le milieu étudiant ? Parce que c'est, je crois, la fraction de la population qui a pu, en étant la première victime, se rendre compte de ce modelage que lui imposait la société, pour des buts qu'elle ne partageait pas, pour faire fonctionner une machine qui n'était pas sienne et qui ne correspondait pas à ses aspirations « humaines ». C'est la même jeunesse qui s'est élevée contre les événements tchécoslovaques, non pas pour les mêmes raisons que l'Occidental moyen qui sautait sur l'occasion pour accuser ce qu'il croit être le communisme, mais parce qu'ils abîmaient l'homme.

Paris Mai. Pari Mais... Oui, le pari a échoué, le mouvement se cherchait, manquait d'assises solides pour qu'il réussisse. Mais les choses s'arrangent-elles à présent ? Nos successeurs à l'Ecole iront peut-être un jour « s'informer » à Paris.

Alain LE ROUX.

C'EST ARRIVÉ EN MAI

COMMISSION « EXTERIEUR »

Dans le cadre des réformes universitaires et sociales actuelles, les Elèves des Mines ont créé, entre autres, une Commission « L'Ecole et l'Extérieur ». Pourquoi ?

Nécessité des contacts

Le non-brassage des groupes sociaux nous apparaît comme l'un des plus grands reproches que l'on puisse faire à notre société. Il est nécessaire de remédier à cet état de fait par des prises de contact avec tous, débouchant sur un travail commun, notamment dans le cadre de rapports directs et fréquents avec la municipalité et de l'animation de la future maison de la culture.

Nécessité de l'éducation permanente

L'éducation — permanente — doit permettre à tous d'assurer le fonctionnement de structures de vrai dialogue. Outre les compétences techniques, nous devons acquérir les compétences économiques et sociologiques nous permettant de comprendre les aspirations de nos interlocuteurs.

Nécessité d'ouverture sur le Tiers Monde

Le grand problème du monde actuel est celui du Tiers Monde. Nous voulons que les problèmes soient clairement posés. Nous voulons qu'au cours de débats, il ne soit plus posé en termes de « charité » ou de basse politique.

Dans cet esprit, nous avons déjà pris contact, à Saint-Etienne, avec :

— des étudiants,

— des jeunes travailleurs,

— des syndicalistes ouvriers,

— des animateurs de maisons de jeunes et de la culture,

— des représentants de la municipalité.

Toute personne se sentant concernée par ces problèmes peut écrire à :

Commission « Extérieur »,
Maison des Mines
42 - Saint-Etienne.

(Texte distribué en mai à l'Ecole, dans les facultés et les foyers de jeunes stéphanois).

C'est arrivé en mai : le Quartier Latin s'est translaté à Billancourt. Quelle déconfiture. De la faute de la C.G.T. ? De la faute de l'incompréhension réciproque ?

Et à Saint-Etienne ? Saint-Etienne veut toujours imiter Paris. Mais en mieux. Nous aussi, on allait prendre contact avec les ouvriers. Mais pas en passant par l'intermédiaire d'un ancien, A l'époque, tout ancien était un valet du capitalisme !

Nous ne savions trop comment faire.

Au mois de mai, la Comédie de Saint-Etienne de Jean Dasté organisait quelques séances gratuites de « La Cuisine » d'Arnold Wesker. Nous assistâmes à l'une d'elles et, à la fin, un groupe de spectateurs sans cravate se leva et dit : « Nous sommes les délégués syndicaux de la C.A.F.L.-Soleil ; est-ce que vous ne pourriez pas venir jouer votre pièce à l'usine ? »

C'est ainsi que nous les avons repérés. Nous sommes allés les trouver, un peu gêné, et leur avons demandé de les rencontrer dans leur usine. C'étaient des C.G.T. Très simplement, ils ont accepté, en nous promettant la présence des délégués C.F.D.T. et F.O.

Le 22 mai, dans notre voiture (rouge), nous sommes allés au quartier du Soleil. A cause de nos têtes d'étudiants, les piquets de grève nous accueillirent avec une légère réticence. Mais, dès que nos mentors apparurent, l'atmosphère devint tout à fait cordiale. Ils nous reçurent dans leur local syndical, en s'excusant de son exiguïté.

Au cours de cette réunion trop courte, nous abordâmes des sujets aussi variés que les rapports entre ouvriers et ingénieurs, position des syndicats face à la grève et aux événements, œuvres sociales. Nous avons recherché la plus grande franchise possible, mais il y avait au départ une certaine suspicion de la part des ouvriers, car nous sommes des étudiants et nous devons devenir des ingénieurs.

C'est en discutant avec des ouvriers que l'on se rend compte combien les points de vue entre gens qui se connaissent peu sont différents, même si chaque groupe pense faire des efforts pour comprendre et rencontrer l'autre. Par exemple, le paternalisme. Ceux d'entre nous qui s'intéressent aux contacts humains sont conscients de ce danger et cela leur lie souvent les mains, au sens propre comme au figuré. Les syndicalistes, au contraire, nous ont dit que cela faisait très plaisir à un ouvrier de voir son ingénieur lui serrer la main et lui demander de ses nouvelles, à condition que cela soit fait avec un minimum de naturel. Bien sûr, le paternalisme, ce n'est pas que cela...

L'ouvrier n'a pas reçu la même éducation que nous, son esprit n'a pas été formé de la même façon et il peut ne pas voir le danger où il se trouve, ou bien adopter des attitudes ou avoir des

convictions peu en accord avec l'idéal de justice actuel. C'est ainsi que les syndicalistes nous ont avoué que la plupart des ouvriers étaient cartiéristes, ou même éprouvaient des sentiments proches du racisme à l'égard de travailleurs étrangers. Les cadres syndicaux regrettent cet état de fait, mais n'osent pas trop s'y opposer de crainte de perdre leur clientèle.

Le défaut d'information réciproque est donc la principale cause du manque de contact entre ingénieurs et ouvriers. On pourrait dire que cela vient aussi du fait que l'ingénieur occupe un poste de commandement qui l'oblige parfois à se montrer sévère avec ses ouvriers pour respecter les impératifs de production. Mais les syndicalistes nous ont opposé le cas des ingénieurs de bureaux d'études : avec eux, le dialogue semblerait plus facile, et pourtant...

La C.G.T. — dépitée de s'être laisser déborder ? à cause d'une plus grande connaissance du milieu ouvrier ? — est beaucoup plus réticente que la C.F.D.T. Oui, elle est pour la grève qu'elle dit contrôler ; oui, elle est contre le régime actuel, mais son attitude, à force de son peu de virulence, semble presque hypocrite. Le seul résultat qu'elle désire retirer de cette grève — une grève parmi d'autres pour elle — est une très forte augmentation de salaire, augmentation si forte que le système capitaliste s'effondrera de lui-même. Elle se dit prête à veiller à la hausse des prix. Elle ne veut pas que la classe ouvrière fasse encore les frais de l'opération. Elle veut se cantonner au domaine des objectifs réalisables par des actions entreprises au niveau le plus bas. On sait où cela nous a mené : inflation et pour un peu dévaluation.

La C.F.D.T. s'est révélée beaucoup plus proche des idées du mouvement étudiant de mai que la C.G.T. Elle admet que la grève s'est étendue des facultés aux usines, pratiquement sans contrôle des syndicats. Elle est à fond pour la grève, désire l'étendre en importance et en durée jusqu'à ce que le système politique français craque. Elle ne semble pas avoir peur d'un coup de force, ni d'un changement de régime.

La motivation de la grève semble assez vague : « Tout le monde en a marre, il faut que ça change ». Les augmentations de salaire ne peuvent remettre en cause le système car elles seront suivies d'une hausse des prix. Il faut pousser plus loin les revendications et obtenir des réformes de structure, aussi bien à l'intérieur des sociétés que dans la vie publique. C'est ainsi que la C.F.D.T. présente la grève aux ouvriers, et « ceux qui vivent leur conscience d'exploités le comprennent ». Ils ne réclament pas de nouveaux avantages, mais plus de justice. « Un gars qui bosse réfléchit à sa condition et la conteste. Il y a une différence de révolution, mais tous sont révolutionnaires. »

Mais la C.F.D.T. se rend bien compte que les problèmes ne sont pas simples et on peut même discerner parfois un certain pessimisme. Leur expérience leur montre bien qu'une augmentation de salaire ne résoudra pas le problème. Ils ne pensent pas non plus que les partis politiques actuels puissent apporter une solution, et, devant le risque de voir des usines reprendre le travail, désirent maintenir une certaine tension pour éviter la « psychose de reprise ». La position du représentant F.O. était proche de celle de la C.F.D.T.

Nous avons pu constater combien l'effort fait par la C.F.D.T. pour former ses cadres depuis quelques années était payant : les délégués C.F.D.T. sont beaucoup plus aptes à la discussion et à l'argumentation à un niveau relativement élevé. C'est peut-être parce qu'ils semblaient mieux nous comprendre que nous avons eu cette impression. Ils sont sans doute plus intellectuels que les C.G.T., mais il leur arrive parfois de friser la phraséologie.

Avant que l'entretien ne se termine, nous leur avons dit quelques mots de ce que nous faisions, nous, à l'Ecole : travail en commissions sur des sujets scolaires ou extra-scolaires, contact avec les autres étudiants, etc. Mais ils ne semblèrent pas très bien comprendre l'importance du changement de mentalité — peut-être momentanée — que cela révélait chez nous.

Ils ont voulu ensuite nous montrer quelque chose qui est peut-être ce qu'il y a de plus important à retirer de cette rencontre. C'est leur bibliothèque d'entreprise. Inutile de dire qu'elle est bien mieux fournie que la pauvre bibliothèque de la Maison des Elèves ! L'éventail des titres est très étendu : romans classiques et modernes, et surtout livres d'art, d'histoire, notes de voyage, sujets sociaux et parfois philosophiques. Il y avait une fiche dans chaque livre, et nous avons pu nous amuser à chercher les livres les plus demandés. Bien sûr, les ouvriers de cette usine sont nombreux, mais nous avons quand même été surpris de voir combien cette bibliothèque était fréquentée. Cela montre le désir qu'ils ont de compléter leur formation. Ils n'ont pas bénéficié de la même éducation privilégiée que nous, et cela explique les différences de mentalité, les difficultés de rapports entre eux et nous. Cela seulement, car ils sont aussi intelligents que nous à leur niveau, niveau où les a placés l'instruction qu'ils ont reçue — ou plutôt qu'ils n'ont pas reçue. « De quelque façon et par quelque moyen qu'on décompose une collectivité en groupes — ancienneté, choix, examens, concours — dans les divers groupes, la proportion des imbéciles est la même. » (Detœuf). Certains d'entre eux, grâce à un très grand effort de volonté, ont réussi à progresser. Ceux-là se dévouent pour leurs camarades, organisent une bibliothèque, ou militent pour eux.

La proportion des élèves qui acceptent de prendre une responsabilité, ne serait-ce qu'au sein de la Maison des Elèves, n'est pas beaucoup plus élevée que dans le milieu ouvrier. Et qu'on ne vienne pas me dire que les ouvriers ne font aucun effort pour sortir de leur condition : comment peut-on aller à un spectacle de la Comédie de Saint-Etienne, par exemple quand on reprend le travail le lendemain matin à 6 heures, quand on ne peut pas bénéficier d'un abonnement car on est parfois du poste de l'après-midi ou de la nuit ? Par contre, on a eu l'habileté de placer le tiercé le dimanche matin.

Le caractère fondamental de la réforme qui aurait dû sortir du mois de mai devrait donc être une refonte totale de notre enseignement, afin de le rendre vraiment démocratique, à tous les niveaux, dans toutes les classes sociales, dans tout le pays, à la campagne comme à la ville. Notre enseignement devrait peut-être être sélectif, mais en tous cas réellement accessible à tous (l'allocation d'études pour tous les types d'étudaints est certainement nécessaire), et si l'information sur les problèmes du pays était suffisante, l'orientation se ferait naturellement sans à-coup et permettrait de bien réduire le chômage. Mais malheureusement, il ne semble pas qu'on se dirige actuellement vers un tel enseignement, et la proportion des fils d'ouvriers ou de paysans à l'université ou dans les Grandes Ecoles risque de rester aussi faible que par le passé.

Nos contacts avec les syndicalistes, notre ouverture vers l'extérieur n'en sont pas restés là.

Bien avant mai, nous étions à l'Ecole un petit groupe qui reconnaissions aux problèmes d'éducation populaire, de formation des jeunes, l'importance qu'ils ont dans la société actuelle. Nous étions donc en contact avec une Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Etienne. La Commission « Extérieur » y organisa un débat, devant le public habituel de cette maison, entre les syndica-

listes que nous avions rencontrés, un professeur de l'Ecole et quelques-uns d'entre nous en tant que représentants des étudiants.

Les syndicalistes exposèrent leurs idées, les désirs des ouvriers, les raisons et conséquences possibles de leur grève. Le public — une centaine de personnes, des jeunes et des couples — sembla un peu apeuré par les prises de position souvent assez dures (disparition des entreprises non rentables...) des syndicats. La discussion, habilement aiguillée par la C.G.T., porta surtout sur des problèmes de politique. Nous n'avons pu placer une longue tirade sur les questions étudiantes qu'en fin de réunion. Mais le plus important, c'est que les gens soient venus, intéressés par ces problèmes, et qu'une discussion sur ces sujets ait pu avoir lieu dans une Maison des Jeunes et de la Culture. Cela serait-il encore possible aujourd'hui ?

Parmi les activités de la Commission « Extérieur » en mai-juin, il faut aussi parler des deux étudiants africains d'une école des mines du Congo-Kinshasa, qui sont venus nous parler des problèmes de leur pays et de leur façon très particulière de voir les problèmes du Tiers Monde. Il faut aussi parler des manifestations que nous avons organisées à la Maison des Elèves : conférence sur la vie ouvrière par un ouvrier, projections de films de l'U.N.E.F. et du S.N.E.-Sup. sur les manifestations parisiennes. Nous avons aussi bien sûr, collé nuitamment de nombreuses affiches, avec des étudiants ; ou avec des ouvriers, ce qui s'est alors terminé par un dîner aux chandelles dans leur usine occupée !

Mais ce que nous voulons surtout, c'est que les choses n'en restent pas là, que tout ne s'éteigne pas en même temps que l'enthousiasme de mai Cette année encore, nous allons faire venir des conférenciers, organiser des projections et des débats avec des syndicalistes à la Maison des Elèves. Nous voulons que nos camarades soient au fait des problèmes actuels et ne nous considèrent pas seulement comme des enragés sans beaucoup de suite dans les idées.

En un mot, en mai, à l'Ecole et autour, nous (et quelques autres) avons un peu batifolé. Trop ? ou pas assez ? En tous cas, la participation ratée à « l'Ecole Nouvelle » est sans doute le fruit de trop de demi-mesures ; concluons avec Saint-Just : « Ceux qui font les révolutions à moitié ne font que se creuser un tombeau. »

Gérard CAUVY

LA GRÈVE

Alors que, jusqu'à présent, le travail au sujet des projets de réforme de l'Ecole avait eu lieu en accord avec la direction, qui avait accordé une suspension des cours, le 7 juin 1968, les élèves entraient en grève. Quelle était la cause de cette grève ?

Dans les jours précédents, trois motions avaient été votées en Assemblée Générale, qui devaient nous amener à la grève du 7 juin :

1° *Les élèves de l'Ecole des Mines, à la suite de l'entrevue du 28 mai 1968 de quatre des leurs avec M. Neltner, directeur de l'E.N.S.M.S.E.,*

— insistent auprès de lui pour qu'il accepte de négocier les nouveaux statuts avec les représentants mandatés à cet effet,

— insistent pour qu'il garantisse qu'il ne proposera au ministère de son propre chef aucun texte non approuvé par les élèves.

Ce fait serait considéré par les élèves comme un refus de dialogue.

OUI : 119
NON : 0
Abstentions : 11 (28/5/68)

2° *L'Assemblée Générale n'envisagera la grève des cours qu'en cas d'échec du dialogue et sur la demande expresse des délégués ou de l'Assemblée Générale.*

OUI : 95
NON : 6
Abstentions : 5 (28/5/68)

3° *Dans l'esprit de la Commission Dialogue, nous demandons qu'entrent en activité à partir du 30 mai 1968 des groupes de travail qui remplacent dans toutes les matières ou options l'ancienne organisation.*

Cela implique l'autonomie de la décision en ce qui concerne entre autres les modalités d'examen.

OUI : 113
NON : 0
Abstentions : 5 (29/5/68)

Le 7 juin au soir, 107 élèves réunis en Assemblée des Elèves votèrent la grève qui fut effective dès le lendemain. Le texte qui suit fut alors rédigé pour expliquer les raisons de cette grève, c'est-à-dire essentiellement une prise de position de la direction qui était considérée comme un refus de dialogue caractérisé.

LA GRÈVE, POURQUOI ?

La raison de la grève est la non-reconnaissance de l'autonomie des groupes d'activité en ce qui concerne les aménagements des examens de cette année.

Comment en sommes-nous venus là ?

— Le principe de l'autonomie des groupes d'activité en ce qui concerne :

- les méthodes d'enseignement
- les méthodes de contrôle

a été voté par l'Assemblée des Elèves comme garant essentiel de la participation de tous les élèves à l'enseignement.

Les décisions à l'intérieur de ces groupes d'activité devaient être prises de façon paritaire par les élèves et les enseignants, les litiges étant seuls soumis à l'arbitrage du Conseil d'Enseignement (ou de la Direction actuellement).

Cette autonomie ne peut être totale. Nous sommes bien conscients de la nécessité de coordonner les décisions prises dans chaque groupe, ne serait-ce que pour mettre au point un emploi du temps réalisable.

— La Direction nous semblait avoir reconnu ce principe. C'est par cette question que les délégués avaient entamé leurs discussions, question soulevée et précisée au moins à deux reprises. L'accord semblait conclu. Ce qui explique que les délégués n'aient plus parlé par la suite que du projet de décret organique de l'Ecole.

— Les professeurs avaient été informés de ce que nous entendions par cette autonomie et de notre décision de ne reprendre les cours et de ne passer les examens qu'en cas d'application immédiate de ce principe ; application forcément difficile, nous le savions et nous l'avons dit.

— Des aménagements avaient été conclus entre des groupes d'élèves et les enseignants, et ce dans plusieurs matières. D'autres professeurs avaient refusé de prendre avec les élèves une décision qu'ils jugeaient du ressort de la Direction. Des contacts avaient été pris avec la Direction pour élaborer l'emploi du temps des examens après concertation des élèves entre eux et avec les professeurs intéressés.

— La Direction a établi un emploi du temps tenant compte de certains aménagements souhaités par les élèves en accord avec leurs professeurs, mais en ignorant d'autres également décidés en commun par professeurs et élèves, et ignorant encore les désirs de ceux-ci quant aux dates d'examens.

— Le vendredi 7, à 15 h, cinq élèves de deuxième année ont alors demandé au Sous-Directeur que soit précisée la notion d'autonomie des groupes d'activité. Il leur fut répondu que cette autonomie était reconnue, d'ailleurs de longue date, mais que pour les modalités d'examens, la décision revenait à la Direction, même en cas d'accord conclu entre élèves et professeurs.

— Après en avoir parlé aux délégués, ces cinq élèves sont allés demander au Directeur si l'aménagement des examens de cette session, leur suppression éventuelle ou leur report étaient du ressort des groupes d'activité. La réponse fut claire : NON.

— Quant à cette entrevue avec le directeur, si elle fut brève, c'est que d'autres discussions entre les délégués et la Direction, entre les élèves et les professeurs, l'avaient précédée.

Or, si le principe de l'autonomie semblait reconnu, l'application paraissait par contre s'avérer problématique. Surpris par ce qui semblait être une contradiction de la part de la Direction, les délégués ont estimé nécessaire d'obtenir une réponse claire à une question précise.

Il avait été décidé que les modalités d'examens seraient réglées par année dans le cadre des groupes d'activité. Le problème s'est posé en deuxième année et c'est pourquoi ce sont des élèves de deuxième année qui se rendirent d'abord chez le Sous-Directeur, puis chez le Directeur.

— La réponse fut négative. Les délégués ont alors demandé à l'A.E. de se prononcer sur la grève. Les résultats sont connus : 81 voix sur 107 présents. Les élèves absents à l'A.E. sont invités à préciser leur position. Dans l'esprit des délégués, le refus de dialogue était nettement le fait de la Direction qui revenait sur un point posé par nous comme un préalable et considéré comme acquis. Nous étions prêts cependant à poursuivre les négociations malgré la grève.

Il a été décidé d'autre part de ne pas empêcher ceux qui le désiraient de suivre les cours et de passer les examens.

— Cette décision de l'A.E. a été notifiée samedi matin à la Direction par les délégués. La Direction a indiqué que la poursuite du dialogue n'était plus possible. Le Directeur a précisé aux élèves réunis en A.E. :

1° qu'il assurait les cours prévus ainsi que les examens,

2° que les grévistes seraient éventuellement convoqués pour une session d'examens avant la rentrée de septembre,

3° que l'autonomie des groupes d'activité ne pouvait être que limitée et qu'en aucun cas il n'était possible de laisser les élèves décider eux-mêmes des méthodes qui leur seraient applicables ; qu'il s'agissait seulement pour les élèves, après avoir

suivi un cours, de définir, pour leurs successeurs, la formule qui leur semblerait la meilleure,

4° que la solidarité entre promotions était indispensable.

Quelle est actuellement notre position ?

— La grève ne résoud rien en elle-même. Elle ne sert qu'à prouver notre détermination et prouver qu'il s'agit de la détermination de la majorité, à montrer qu'en aucun cas nous ne voulons revenir à l'ancien système qui semble être la seule porte de sortie laissée par la Direction. Enfin, elle nous permet de préciser des notions qui sont peut-être encore mal comprises et de travailler dès maintenant à la mise en place de nouvelles structures pour la rentrée prochaine.

Ce travail sera poursuivi à l'Ecole même par les grévistes et en liaison avec les autres Grandes Ecoles dont les élèves se heurtent aux mêmes problèmes.

— A propos de l'autonomie des groupes d'activité, c'est le point fondamental et la première pierre de la réforme que nous avons entreprise. Il est impossible de poursuivre si nous n'arrivons pas à un accord sur ce point, qui a bien été jugé comme un préalable.

Elèves et enseignants doivent décider eux-mêmes des méthodes d'enseignement et du contrôle des connaissances. C'est à ce niveau que doit commencer la participation et c'est à ce niveau que, aux dires même du Directeur, elle sera la plus efficace.

Pour que les élèves participent, il faut qu'ils se sentent responsables : il est donc nécessaire qu'ils s'engagent eux-mêmes, en prenant part aux décisions qui les concernent personnellement.

La solidarité entre promotions, indispensable pour une évolution cohérente, doit apparaître au niveau des instances supérieures de l'Ecole. Mais elle ne doit pas, dans le cadre des groupes d'activité, figer toute réforme.

— Il est nécessaire qu'autorité soit reconnue aux professeurs pour arrêter eux-mêmes avec leurs élèves les méthodes d'enseignement et de contrôle qu'ils estiment réalisables et optimales.

Il faut encore un emploi du temps semestriel, établi par la Direction avec la collaboration des élèves, dont les aménagements intérieurs ne dépendraient que des groupes d'activité.

Nous nous attachons dès maintenant à la résolution de ces problèmes pratiques et nous désirons assurer auprès des professeurs et de l'extérieur l'information la plus large et la plus précise possible. Nous sommes prêts à reprendre les discussions avec la Direction.

PRISE DE POSITION

DES ENSEIGNANTS

A la suite du texte reproduit plus haut, des enseignants de l'Ecole prirent position vis-à-vis de notre grève dans la déclaration suivante :

DECLARATION

Dans un texte du 10 juin 1968, et intitulé « La grève. Pourquoi ? ». les élèves de l'Ecole s'expriment en ces termes sur les motivations de leur grève :

« Le principe de l'autonomie des groupes d'activité en ce qui concerne les méthodes d'enseignement et les méthodes de contrôle a été voté comme garant essentiel de la participation de tous les élèves à l'enseignement. Les décisions à l'intérieur de ces groupes d'activité devaient être prises de façon paritaire par les élèves et les enseignants, les litiges étant seuls soumis à l'arbitrage du Conseil d'Enseignement (ou de la Direction actuellement). Cette autonomie ne peut être totale. Nous sommes bien conscients de la nécessité de coordonner les décisions prises dans chaque groupe, ne serait-ce que pour mettre au point un emploi du temps réalisable. »

Nous ne prenons position ici, ni sur l'opportunité de la grève (les élèves en sont juges), ni sur les différends circonstanciels qui furent à l'origine de son déclenchement.

Par contre, la légitimité des motifs invoqués nous semble hors de doute. Il est évident que le mouvement actuel de réforme n'aurait aucun sens si l'on refusait **pratiquement** aux élèves la responsabilité qu'on leur accorde en théorie.

Nous avons participé à différents groupes d'activité. Au sein de ces groupes, il apparaît que les élèves ont fait preuve jusqu'à maintenant de modération et d'esprit de responsabilité. Si les multiples projets élaborés au cours de ces séances de travail prennent corps, le visage de l'Ecole en sera profondément modifié, en mieux pensons-nous.

Les enseignants soussignés estiment que leur rôle est d'accueillir l'aspiration au changement : des structures plus rationnelles et plus humaines permettront à l'Ecole de mieux jouer son rôle.

Saint-Etienne, le 13 juin 1968.

Signatures de :

Mlle GOUTILLE - MM. COLIN, DI BENEDETTO, GUIMBAL, LALAUZE, LEVY, MARECHAL, PRADEL, SOUSTELLE, TOUCHARD, WOZNIAK.

De plus, M. LÉVY, *professeur de Physique du Métal, nous fit parvenir sa prise de position personnelle dont nous donnons ici la conclusion :*

Le mouvement actuel qui secoue le pays, donc aussi l'Ecole, me semble dépasser singulièrement les chahuts estudiantins, surtout dans son esprit.

Je ne veux retenir qu'une volonté d'honnêteté et d'authenticité dont il est difficile de ne pas tenir compte. Les élèves ne veulent plus d'amphis-monologues, d'examens faussés par la caducité des formules et les fraudes qui en résultent, de notes « remaniées » et d'un classement à la valeur contestable et contestée. Ils veulent qu'enseignants comme étudiants croient à ce qu'ils font.

Qui pourra s'en plaindre ?



CAR MAi LiTE



MAi NHiR



MAIDIÉVAL

OCTOBRE

NOVEMBRE

UNE RENTREE

SANS PROBLEMES ?

UN RESTAURANT PAS COMME LES AUTRES

Un restaurant à domicile, voilà ce dont dont nous disposons. Vous pouvez vous y rendre sans même troquer vos pantoufles pour une quelconque paire de chaussures. Vous pouvez y pénétrer sans même montrer la carte qui vous en donne l'accès. Vous pouvez bien manger, tranquillement (ce n'est pas un self-service), dans un cadre plus agréable que ceux que l'on trouve autre part. Vous pouvez y rencontrer tous les étudiants car il est ouvert à tous.

Voilà le bon côté de la médaille, tel qu'on aurait pu le décrire jusqu'à l'année dernière, et tout irait encore bien... si le dit restaurant ne présentait pas un compte où le déficit cumulé depuis trois ans se chiffre en millions, voire en dizaines de millions (d'anciens francs, bien sûr !).

Tout cela n'est pas venu d'un coup. Depuis quelque temps, les bilans présentaient bien quelques signes de fatigue, mais l'on espérait. Le Ministère de l'Industrie, les collectivités locales, le Centre Régional des Œuvres Universitaires (C.R.O.U.S.)... allaient certainement faire quelque chose.

* * *

Septembre 1968. Le problème reste entier.

D'un côté notre restaurant. Géré par l'Association-Gestion, il est agréé « Restaurant Universitaire » par le Centre Régional des Œuvres Universitaires. Accueillant les étudiants, il reçoit une subvention de l'Etat par repas (complément de ce que paie l'étudiant). Mais il n'y a pas que des frais d'approvisionnement, il faut aussi rembourser les emprunts contractés pour la construction, il faut aussi assurer le paiement des frais de direction et d'administration... sans parler des éventuels déficits de gestion pure.

Tous calculs faits, on trouve un déficit de 90 centimes par repas.

Sachant que l'on sert environ 100 000 repas dans l'année, cela fait un déficit de... je vous laisse faire le calcul.

De l'autre côté, les Restaurants Universitaires du C.R.O.U.S. Subventionnés de la même manière en ce qui concerne les repas, ils ne sont pas dans la situation délicate où nous nous trouvons. L'explication, car il y en a une, réside dans le fait que le Service des Œuvres de l'Education Nationale prend à sa charge, pour ses restaurants et cités universitaires, un certain nombre de prestations :

— constructions des bâtiments

— dépenses de personnel et d'administration...

toutes choses qu'au contraire nous devons payer nous-mêmes.

* * *

Que faire ?

Demander au C.R.O.U.S. de prendre à sa charge l'exploitation de notre restaurant !

- A toutes les propositions faites (vente ou prix de location couvrant les annuités pour les emprunts contractés), le C.R.O.U.S. a répondu non. L'Education Nationale envisage ses propres installations de manière indépendante (sans tenir compte de ce qui existe déjà) et elle est prête à en faire profiter les élèves de l'Ecole... quand elles seront construites.

Demander au Ministère de l'Industrie de verser des subventions à la société d'exploitation !

- Cela a déjà été essayé... et n'a jamais encore abouti.

Vivre dans l'incertitude avec de petites subventions qui permettent de ne pas sombrer,,, sans savoir ce que sera demain !

- C'est ce que nous faisons aujourd'hui.

* * *

Je me garderai bien d'analyser les torts de chacun dans cette confrontation où « de l'argent » permettrait de tout résoudre. Je ne crierai pas que nous sommes défavorisés, car ce n'est même pas vrai dans l'immédiat. Le problème n'est pas là.

Il y a que deux ministères, face à face, l'Industrie et l'Education Nationale, ne réussissent pas à s'accorder sur un problème mineur concernant à peine quelques centaines d'étudiants.

Il y a que rien, ou presque, n'a été fait jusqu'à aujourd'hui à Saint-Etienne par le C.R.O.U.S. pour accueillir tous les étudiants des facultés, collèges universitaires, instituts et écoles... et que tout s'est bien passé parce que tous ont pu jusqu'à présent manger en grand nombre dans notre restaurant.

Il y a que le C.R.O.U.S. préfère construire un restaurant de 900 places à proximité... plutôt que de transformer le nôtre qui serait adaptable à une telle capacité (que d'incohérence !).

Il y a que le C.R.O.U.S. pourra peut-être se passer des services de notre restaurant (dans un avenir proche)... et laisser les Mineurs vivre et manger seuls dans cette maison qu'ils voulaient, au contraire, ouverte à tous.

* * *

Tout cela n'est qu'une réflexion bien incomplète sur un problème qui me semble beaucoup plus important et qu'il faudrait replacer dans un cadre plus vaste. De solution-miracle, il n'en existe pas. La solution la plus probable (à moins que des bouleversements beaucoup plus importants ne modifient les grandes écoles) : le Ministère de l'Industrie consentira à payer pour que « ses enfants » puissent manger dans leur maison... mais seuls (les ministères ont bonne mémoire !).

Dommage, car cela sera très triste... pour les Mineurs qui n'en voudront pas.

Claude ORPHELIN.

LE CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Le système de contrôle de l'assiduité (basé sur les « mauvais points »), fortement contesté par les élèves au mois de juin dernier, dut être profondément modifié à la rentrée. Les grandes lignes de ce nouveau contrôle, détaillé ci-dessous, sont :

- système plus libéral : une absence non excusée n'est pas a priori suivie d'une sanction immédiate ;
- système plus exigeant pour les élèves : l'attention des professeurs est attirée sur le cas des élèves fréquemment absents ;
- suppression du système des « bons d'empaillage ».

Les modalités de ce nouveau contrôle de l'assiduité ont été définies par M. Boissé et les élèves.

On distingue trois types de séances :

— séances notées de l'enseignement général (commun à tous les élèves)

— séances non notées de l'enseignement général

— séances d'option.

1° SEANCES NOTEES DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Il s'agit des répétitions ou interrogations faisant l'objet d'une notation des exercices écrtis et des séances de langues.

Les élèves n'ont pas à signer avant ces séances. Le professeur « responsable » note lui-même les absences. Il est régulièrement informé par le surveillant des études des absences excusées.

2° SEANCES NON NOTEES DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL

Ce sont toutes les séances de l'enseignement général autres que celles mentionnées dans le paragraphe précédents : amphis, répétitions ou travaux pratiques lorsque ceux-ci ne sont pas sanctionnés directement par une note.

Les élèves doivent signer avant le début de chaque cours, sur le registre tenu par le surveillant des études. La liste des absents aux séances d'une discipline déterminée est transmise au professeur « responsable ». Celui-ci peut contrôler de plus près le travail des élèves fréquemment absents, notamment à l'occasion des répétitions et séances en petits groupes ou lors des examens oraux.

Des absences manifestement exagérées pourront être sanctionnées par une perte de points.

3° SEANCES D'OPTION

Les élèves n'ont pas à signer sur le registre du surveillant des études.

Le contrôle des présences est effectué par les enseignants responsables de chaque option.

Paru au Journal Officiel, le décret N° 68.882 du 10 octobre dernier, signale « qu'une expérience portant sur les conditions de l'enseignement, les modalités de recrutement des élèves et la participation du corps enseignant et des élèves aux organismes assistant la direction sera réalisée à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au cours des années scolaires 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971. »

Le 15 novembre se tenait la première réunion du Conseil de l'Ecole récemment réorganisé et élargi dans le sens d'une participation des élèves. « Point de départ d'une profonde évolution de l'Ecole ? Date historique ? Expérience pilote ? » Les trois sièges réservés aux élèves restèrent vides.

Nous nous sommes abstenus. En lisant ce PIC, vous découvrirez nos raisons, et peut-être serez-vous surpris ? Comment pouvons-nous refuser d'être plus intimement associés à ce qui nous concerne ? Là n'est pas notre refus. Nous ne voulons pas d'une « expérience », à laquelle nous serions liés, où les questions fondamentales que nous voudrions voir traiter ne pourraient l'être. Bien sûr, « écrire » ce que nous voulons, refuser ce que l'on nous propose..., est sans doute beaucoup plus facile que d'agir. Nous en sommes conscients, et notre action ne « s'éteindra » pas des suites de notre prise de position. Dans l'immédiat, nous continuerons d'assumer, avec nos professeurs, les problèmes relatifs à l'enseignement... sans négliger de nous donner les moyens d'information et d'action susceptibles de hâter la réalisation de nos idées.

Ainsi se résume notre position. Croyez que tout cela est très loin d'un « geste de mauvaise humeur passagère ».

Claude ORPHELIN.

POURQUOI NOUS NE SOMMES PAS REPRÉSENTÉS

A LA SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1968

DU CONSEIL DE L'ÉCOLE

Le mardi 5 novembre 1968, l'Association des Elèves de l'Ecole des Mines a voté sur la question : « Voulez-vous envoyer des délégués aux Conseils de l'Ecole ? ».

Les résultats du vote ont été :

Votants :	141
NON :	67
OUI :	69
Blancs et nuls :	5

Aucune position n'ayant obtenu la majorité absolue requise par les statuts de l'Asso-siation, un second vote a été organisé le jeudi 7 novembre sur la question :

« Voulez-vous de la participation telle qu'elle a été définie par la direction de l'Ecole ? »

Votants :	159
NON :	101
OUI :	52
Blancs et nuls :	6

Par la suite, et bien que la possibilité en ait été formellement laissée, aucun délégué n'a été élu pour représenter les élèves au Conseil de l'Ecole et au Comité d'Enseignement.

Après avoir demandé la participation, nous refusons donc de participer. Nous savons que cette attitude déconcertera, paraîtra une dérobade face à des responsabilités nouvelles et donnera à beaucoup une preuve supplémentaire de notre inconstance et de notre totale incapacité. Ce refus est pourtant la seule attitude honnête que nous puissions adopter.

Ce refus n'est pas une réaction de mauvaise humeur. Ces nouveaux statuts ont été établis sans nous. Nous nous sommes trouvés devant un fait accompli. Nous le regret-

tons et c'est le signe que l'esprit que nous voulions voir s'instaurer à l'école fait encore défaut. Mais cela n'aurait pas suffi à nous convaincre de bouder une réforme satisfaisante.

Nous demandions en mai-juin — et nous continuons de demander — une refonte totale des organismes dirigeant l'école. La notion de direction, les attributions des conseils existants et leurs pouvoirs effectifs, la nature des rapports entre élèves et enseignants, la finalité de l'enseignement : tout cela devait à notre sens être revu et l'organisation actuelle radicalement modifiée.

Nous nous étions limités à l'étude d'une réorganisation de l'école. Nous étions conscients des difficultés et prêts à procéder par étapes à condition que les objectifs aient été clairement définis. Pour éviter toute ambiguïté, précisons que cette action limitée devait être replacée dans un contexte plus large. Une forte minorité d'élèves pense que toute la société doit être remodelée. Solidaires de la majorité des étudiants, ces élèves estiment déficiente l'organisation de la société, inefficace et injuste. La conscience d'être privilégiés ne leur est pas une raison de tolérer l'existence de privilèges injustes.

En tout cas, la majorité des élèves demandait dans l'école un changement réel. Or c'est aux anciennes structures qu'on nous offre de participer. Et la modeste place qui nous est faite dans des conseils aux attributions inchangées n'autorise aucune illusion : nous ne pouvons rien changer de l'intérieur.

Cela, la direction ne nous l'a pas caché : « Ce qu'il y a de nouveau dans le système, c'est que vous y faites votre entrée ». « Ces modifications sont temporaires et ne seront reconduites que si la formule s'avère satisfaisante ». Autrement dit, rien n'est acquis et nous portons seuls la responsabilité d'un éventuel échec. Qui d'ailleurs dira s'il s'agit d'un échec ou si le refus de nous conformer aux habitudes prises sans nous nous rend importuns ?

Disons-le nettement : pour nous, élèves, c'est le système actuel qui a d'ores et déjà fait faillite. Et cela — ne parlons même pas d'idéologie — parce qu'il est hypocrite et sans efficacité. Tous les jours, nous sommes témoins d'incohérences dans la marche quotidienne de l'école et sa politique générale ne nous apparaît guère que comme une suite d'improvisations hâtives, coordonnées après coup. Quel est le pouvoir réel d'un conseil d'une trentaine de personnes ne se réunissant qu'une ou deux fois par an ? Que fait-il d'autre qu'avaliser les décisions prises par la seule Direction ?

Dans ces conditions, pouvons-nous participer ? D'autant que si nous reconnaissons être souvent incompétents, le domaine d'intervention qui nous est reconnu est injustement limité. Nous respectons les professeurs qui font leur travail, mais nous interdire de porter un jugement sur la qualité de leur enseignement révèle le souci d'assurer une immunité à des gens en place plutôt que le désir d'améliorer la formation dispensée par l'école.

Nous sommes soucieux également de respecter les règles que nous choisirions. La présence de délégués des élèves au conseil de l'école nous semble obliger les élèves à se conformer aux décisions qui y seront prises. Encore faudrait-il que nos représentants puissent influer sur ces décisions. Du fait de leur petit nombre, ils ne pourront ni contester les décisions du conseil, ni faire accepter aux élèves ses conclusions. Il ne nous intéresse pas, non plus, d'envoyer au conseil des opposants systématiques. Les élèves veulent participer dans un esprit de dialogue, ils refusent une participation officieuse et conditionnelle.

Nous ne nous désintéressons pas de l'école, nous chercherons, de plus en plus, avec nos enseignants, les meilleures solutions à tous les problèmes d'enseignement.

Nous n'avons pas peur des responsabilités, nous demanderons toujours qu'on ne nous prenne pas pour des gamins.

Nous ne sommes pas insatiables. Nous ne voulons pas le pouvoir pour nous seuls. Ce n'est pas plus que nous voulons, c'est autre chose. Ce n'est pas plus de place dans l'organisation actuelle que nous voulons, mais la place qui nous revient dans une organisation nouvelle.

Nous espérons être compris.

L'ASSOCIATION DES ELEVES.

Texte adopté le 14 novembre 1968 au scrutin secret :

Votants :	152
OUI :	114
NON :	28
Blancs et nuls :	10

Depuis quelque temps, certains élèves ressentaient profondément les insuffisances des statuts de l'Association des Elèves. Un projet de nouveaux statuts fut donc rédigé par un groupe composé de deux « deuxième année » (J.-C. Lhommée et J.-L. Tranchant), et quatre « troisième année » (A. George, J. Jupille, A. Le Roux et C. Orphelin) qui exposèrent dans le texte qui suit — paru dans le Journal Intérieur — l'esprit général de leur projet.

DE NOUVEAUX STATUTS DE L'ASSOCIATION

Les statuts actuels conduisent à ce que les responsabilités et les décisions soient le fait de quelques-uns. La simple information de l'Assemblée Générale par le Bureau y est à peine prévue : son existence dépend des velléités — à ce sujet — des personnes élues. Qu'en dehors de ces dernières certains assument des activités intéressant l'Association est exceptionnel. Cet état de fait — regrettable en soi — conduit à adopter vis-à-vis des questions qui se posent une attitude purement gestionnaire et entraîne corollairement que la plupart se désintéressent de la marche de l'ensemble.

Le projet de statuts qui vient d'être proposé répartit les activités par domaine dans les commissions correspondantes, responsables de l'exécution, qui partagent avec l'Assemblée Générale le travail d'orientation, fondamental : nombreuses sont les activités qui ne sont pas neutres. Pour prendre un exemple récent, la coordination des sports à Saint-Etienne, dans l'université, ne relève pas uniquement de la gestion, mais demande, entre autres, de définir un type de rapports avec les autres étudiants stéphanois. D'où l'importance des programmes préalablement établis, précisant clairement les grandes options. D'où le rejet de toute limite de compétence de l'Association ou de toute répartition a priori : pourquoi s'asexuer ?

En principe, les orientations sont établies par des groupes de trois : il s'agit de faciliter l'élaboration des programmes, les discussions avant et pendant les Assemblées Générales et la formation des commissions ; de plus il est avantageux que cette dernière se fasse le plus tard possible, chacun aura alors une latitude plus grande pour se renseigner et choisir son domaine d'activité en connaissance de cause que s'il s'était lié immédiatement à un secteur embryonnaire — surtout en ce qui concerne les « volailles ». Mais que d'autres se joignent aux groupes de trois pour participer à leurs différentes tâches est tout à fait souhaitable — et souhaité.

L'orientation et la décision sont entièrement aux mains des commissions et de l'Assemblée Générale. La coordination des activités, l'information, le règlement des litiges — autant que faire se peut — sont sous la responsabilité de deux organes : l'un permanent, le Groupe de Coordination, l'autre se réunissant périodiquement, l'Assemblée des Elèves. (Il est évident qu'en cas de litige non tranché, il faut réunir l'Assemblée Générale, mais il est à souhaiter que ce ne sera qu'exceptionnel et que le moindre obstacle ne

sera pas soumis à l'Assemblée Générale.) Ces deux organes ont pour but d'harmoniser les activités de l'ensemble, de veiller à ce que les programmes se réalisent et de permettre une information précise à ceux qui le désirent. Dans cet esprit, le nombre de participants aux travaux de l'Assemblée des Elèves n'est pas limité et la présence du plus grand nombre ne peut être que bénéfique.

Quant aux tâches purement gestionnaires, elles sont réparties entre les diverses commissions : il serait dommage que certains soient cantonnés à ces activités. Notons qu'il existe encore un trésorier général, mais il n'a qu'à faire la synthèse des différents comptes des commissions, ce qui lui permet bien d'autres activités.

Commission
« MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION »

A LA MAISON DES ÉLÈVES

Au mois de mai, comme apparaissaient dans le cadre de l'Ecole les notions de cogestion et de responsabilité des élèves, nous avons essayer de les appliquer aussi dans notre vie hors de l'Ecole, à la Maison des Elèves dont la direction avait parfois peu de rapports avec les résidents.

C'est pourquoi a été formée une petite commission chargée d'établir des projets de nouveaux statuts pour l'Association de Gestion de la Maison des Elèves et de proposer pour celle-ci un nouveau règlement.

La discussion de ces projets avec M. FAVRE-BULLE nous a permis d'établir ensemble des statuts donnant une plus grande place aux résidents à la fois dans un conseil d'administration rendu plus souple et plus actif par un choix de membres pouvant se réunir sans trop de difficultés et dans la gestion directe de la Maison des Elèves par l'apparition d'un comité de gestion réunissant l'ancienne direction et des résidents élus lors des élections de bureau.

Quant au nouveau règlement, il s'agissait de le faire plus souple que l'ancien dont les interdits étaient d'ailleurs bien souvent peu respectés, tout en essayant d'éviter les abus qui risquent toujours de se produire. Nous avons essayé de laisser aux résidents toute liberté en particulier dans leur chambre tout en leur laissant la responsabilité pécuniaire des dégâts qui auraient pu être commis vraiment trop consciemment.

Tous ces nouveaux textes ont été acceptés, sans trop de difficultés d'ailleurs, par un conseil d'administration réuni avant les vacances et sont cette année entrés en vigueur.

La manifestation la plus visible en est pour l'instant la liberté des visites acquises enfin sans distinction de sexe — ce qui fut d'ailleurs le plus dur à faire accepter — jusqu'à vingt et une heures; mais il reste encore à ces nouvelles structures à faire leurs preuves.

R. PAYRAUD.

LE SPORT A L'ÉCOLE

« Devant cette situation révolutionnaire, deux réponses peuvent être maintenant envisagées : le repli ou le mouvement. »

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

Eh bien, oui, le sport a trouvé une petite place dans ce numéro. Il a bien de la chance, car on ne le considère pas de cette façon-là, dans notre école.

Situons le problème : depuis quelques années déjà — grâces soient rendues à cet illustre délégué aux sports —, le mercredi après-midi a été libéré aux activités sportives et de plein air. Par ailleurs, l'école invite ses élèves de première année à se rendre à la piscine le vendredi de onze à douze. Un professeur d'E.P.S., chargé de quelques heures de cours par semaine — combien au juste ? — « oriente » aimablement les élèves dans les différents secteurs d'activité.

Là surgit une première difficulté : « Voulez-vous barboter dans un bassin une demi-heure par semaine ? Alors payez une cotisation de vingt F. Voulez-vous vous entraîner dans une salle en soirée ? Mais payez donc cette cotisation de vingt F. — Mais, monsieur, rétorquez-vous avec propos, la municipalité offre gratuitement la piscine aux étudiants ; les proviseurs ouvrent gratuitement

les portes des gymnases de leur établissement. — Messieurs, réfléchissez un peu. Il vous faut vous assurer. C'est nécessaire. — Oui, bien sûr... Mais la M.N.E.F. est là et les étudiants ne l'ont pas conquise pour rien. — Oui, c'est très juste... En tout cas, si vous ne versez pas votre cotisation, nous ne pouvons pas fonctionner. Pas de crédits. Grenoble et Mexico ont tout mangé. Si vous voulez faire du sport, bénéficier de cars qui vous mènent à la Jasserie, payez. Nous ne tenons pas du tout à nous retrouver dans une impasse financière comme l'an dernier. « De son côté, l'équipe dirigeante de l'Ecole renchérit : « Je vous en prie, cédez. Il y a bien des choses dans la vie que l'on est obligé de concéder. Oui, vous avez peut-être raison, mais l'Ecole ne peut rien faire pour vous. « Et encore : « Les crédits pour la recherche ne sont pas suffisants, ce n'est pas pour en consacrer au sport. De toute façon, la pratique du sport n'est pas une qualité fondamentale du bon ingénieur. »...

Alors, nous ne sommes pas contents; mais pas contents du tout. Nous « boudons », nous « nous braquons », nous sommes « intransigeants ». C'est l'habitude maintenant de considérer les étudiants comme des destructeurs. Pas tous, bien sûr, mais ils sont noyautés, même chez nous, dans les grandes écoles. Eh bien non, ce n'est pas cela du tout. Nous voulons construire, de temps en temps. Mais comme dans un vieux quartier qui tombe en ruine, dès que l'on touche à quelque chose, incidemment, naïvement, tout s'écroule. Mais nous ne nous décourageons pas pour autant : nous revendiquons pour pouvoir construire. Du mouvement ou du repli, nous avons choisi le mouvement. C'est choquant, mais conforme à nos aspirations.

Tout d'abord, nous sommes persuadés que ce ne sont pas trente heures de cours dans la semaine qui correspondent au maximum d'efficacité de l'enseignement. Libérer un autre après-midi pour chacune des promotions n'est pas utopique mais, dans ce cas, il convient d'établir l'infrastructure sportive correspondante. Car il ne s'agirait plus de « prêcher les convaincus », mais au contraire de faire en sorte que chaque mineur consacre réellement un après-midi au moins à de véritables activités sportives. A coup sûr, cela entraîne la création d'un poste de professeur qui serait occupé pratiquement à temps plein et... des installations sportives adéquates (Cf. Centrale Lyon). Pour les activités de base qui doivent être prises en charge par l'Ecole (sports collectifs, athlétisme, judo...), l'écueil est donc double : écueil de principe et écueil financier.

En ce qui concerne les activités de plein air, dont l'Ecole a bien pris soin de dégager sa responsabilité, étant donné la faillite stricto sensu des institutions qui les régissaient et l'intérêt que le mineur y porte généralement, nous avons une « grande idée » : il s'agirait de créer un organisme paritaire regroupant tous les étudiants (une action individuelle des étudiants des mines est évidemment impensable, ne serait-ce que par notre petit nombre), les professeurs, les services de la Jeunesse et des Sports, qui serait chargé de définir les orientations de ces activités, de les organiser et de les gérer.

Lyon a déjà tenté cette expérience et un Comité de Gestion fonctionne depuis dix ans. Il y a trois ans, Grenoble s'est lancée sur une voie analogue. Notre projet est donc viable. Pour cela, il faut que les professeurs d'E.P.S. (trois pour près de deux mille huit cents étudiants) comprennent nos aspirations, renoncent quelque peu à leur hégémonie et acceptent de considérer que leurs intérêts et les nôtres sont confondus. Mais il faut aussi que les étudiants de Saint-Etienne soient sensibilisés au problème et, pour cela, qu'ils soient convaincus que le sport doit exister aussi à l'Université.

Voilà nos problèmes et la manière dont nous en concevons la solution, lointaine certes dans le contexte social et économique actuel de notre pays. Les Etats-Unis comme la plupart des pays de l'Est ont fait de leurs universités des pépinières de champions. Notre doulce France, latine mais cartésienne devrait se souvenir un peu mieux des enseignements de Platon : « Il faut, dit-il dans la République, mettre en harmonie le naturel généreux et le naturel philosophe afin de rendre l'âme tempérante et courageuse ». Quant à nous, jouons au ballon à en perdre le souffle, dévalons les pentes du Pilat jusqu'à nous griser. Cela nous éloigne de la sombre réalité, tout en ramenant le sourire sur nos pâles visages d'étudiants.

Jean-Camille LOMMÉE.

NOUS VOULONS

QUE ÇA CHANGE

VRAIMENT

Quelle ne fut pas la surprise de la majorité des élèves en découvrant dans la presse locale que « L'Ecole des Mines s'ouvrait à la participation » ! L'article, exact quant aux faits, ne montre malheureusement pas la duperie que le terme « participation » recèle.

Pour bien comprendre la déception, l'écœurement que beaucoup ont éprouvé, il est nécessaire de rappeler ce qu'était devenue l'Ecole, ce que beaucoup espéraient (et espèrent encore) en faire, et ce qu'on nous impose aujourd'hui.

CE QUI ETAIT :

Depuis des années déjà, et ce jusqu'au mois de mai, tous les pouvoirs effectifs étaient entre les mains de la direction. Ce n'était pas un illusoire Conseil de Perfectionnement se réunissant au mieux tous les six mois, ni même un corps professoral en général trop content de ses avantages et privilèges qui auraient pu et encore moins voulu tenter de prendre leurs responsabilités : c'était tellement plus facile de s'en décharger sur un directeur « tout-puissant ».

N'a-t-on pas entendu dire par certains professeurs : « Moi, je suis d'une génération élevée dans le respect de la hiérarchie » ; « Moi, je suis bête et discipliné ».

Bien sûr, chaque année, les mêmes problèmes se posaient de promotion en promotion. Bien sûr, les aspirations des élèves étaient entendues par la direction, mais celle-ci possédait le pouvoir décisionnel et ne se privait pas d'en user. On nous disait : « C'est intéressant, ce que vous proposez, il faudra y penser » et l'affaire était classée pour une année.

L'absence totale de responsabilité accordée aux élèves n'était pas faite pour encourager ceux-ci à considérer l'école autrement que comme un simple lieu de passage, un distributeur de diplômes bien rémunérés ? Alors, tous les moyens étaient bons pour l'obtention de la miraculeuse moyenne (examens bidons, sujets connus à l'avance, moyennes relevées de x points pour tous...), le tout au su d'une direction visiblement complaisante, plus soucieuse de conserver une façade « honorable » à l'école que de s'attaquer au mal.

L'espoir de mai :

L'ESPOIR DE MAI :

Comme partout en France, Mai à l'Ecole des Mines, ce fut d'abord la « prise de conscience » : il fallait que ça change et la majorité des élèves voulait que ça change. « Vous avez une belle maison, un beau diplôme, peu de travail, que voulez-vous donc de plus ? », nous disait-on. Nous ne voulions pas plus, nous voulions autre chose, une autre école, une autre vie, une autre société enfin.

Et pendant trois semaines, les cours ont été arrêtés ; et pendant quelques jours, nous avons fait grève, contrairement à ce qui a été avoué par la direction.

Mai 68 a fait prendre conscience que l'école est une « entreprise » rassemblant une administration, un corps enseignant, des chercheurs, des employés, des élèves. Il est donc apparu normal et nécessaire que chacun des groupes obtienne une part décisionnelle effective dans la marche de l'école, part plus ou moins importante selon que le groupe est plus ou moins concerné.

Par exemple, ce qui n'est en rien révolutionnaire, il est normal qu'au niveau enseignement, la parité soit reconnue aux élèves : cela leur aurait déjà permis de ne plus être de vulgaires « clients d'un super-marché » selon l'expression de Zamansky reprise par le directeur, mais bien de construire activement leur « savoir », c'est-à-dire de se préparer à leur rôle d'ingénieur et de citoyen conscient. Cela aurait permis d'aborder dans la perspective d'un enseignement valable, les problèmes du recrutement des professeurs d'après des critères tenant compte du sens pédagogique (il serait temps), les problèmes de l'adaptation des matières enseignées à notre époque, des techniques d'enseignement, du contrôle des connaissances, etc.

Et en juin, malgré quelques « heurts » (la grève a été présentée comme un malentendu, mais chacun sait ce qu'il faut en penser), élèves et directeur étaient arrivés à élaborer ensemble de nouveaux statuts répondant à peu près à nos espoirs.

CE QU'ON NOUS IMPOSE :

Or, que constatons-nous ? Durant l'été, la direction a proposé unilatéralement au Ministre sa propre réforme — que nous ne connaissions pas.

Cette réforme — dite révolutionnaire — se contente d'introduire 3 élèves sur 36 membres dans un premier conseil et 2 élèves sur 15 dans un autre. Ce nombre ridiculement faible (même par rapport aux termes de la loi Faure) a pour conséquences que :

— nous n'avons aucun pouvoir décisionnel

— nous devrions par contre respecter « démocratiquement » les décisions prises même sans notre accord

— nous serions intégrés dans un système que nous contestons.

Aussi, contrairement à ce qu'on laisse entendre, les élèves ne sont pas d'accord, ne sont pas dupes. Pour preuve, il suffit de considérer la motion votée par l'A.G. le 7/11/68 :

« Voulez-vous de la participation telle qu'elle a été définie par la direction de l'Ecole. »
Votants : 159
NON : 101
OUI : 52
Blancs : 6

La cogestion est donc encore bien loin d'être seulement entrevue et ce ne sont pas les ersatz proposés qui peuvent nous satisfaire. Aussi, il n'y aura pas de délégués-élèves dans les divers conseils, pour les raisons exposées dans le texte du 14/11/68 voté par 114 élèves sur 154 votants et publié en partie dans « Le Progrès - L'Espoir » du 16/11/68et dans « Le Monde » du 20/11/68.

« Ce n'est qu'un début, continuons le combat ».

J.-P. ARBEY
J.-F. CONFAVREUX
D. FALGUIER.

LES ÉLÈVES DES GRANDES ÉCOLES

ET LES SOCIÉTÉS D'ANCIENS

Comment les diverses sociétés d'anciens ont-elles agi jusqu'à présent ? C'est la question que je voudrais poser aujourd'hui. Il semble évident que les groupes d'Anciens se sont montrés les garants et les défenseurs d'un ordre établi. Nous allons nous en assurer, essayer de voir quelles en sont les conséquences, et ce que peuvent faire les élèves.

En ce qui concerne l'enseignement dû aux Grandes Ecoles, les gens qui l'ont reçu se considèrent comme faisant partie d'un groupe homogène, les Anciens, et trouvent normal de défendre les privilèges dont ils ont pu bénéficier.

La sélection sociale dans les Grandes Ecoles est certaine. Les proportions des facultés quant au nombre de fils des classes défavorisées dans l'enseignement supérieure ne sont même pas atteintes dans les Grandes Ecoles. Le rôle des Grandes Ecoles étant de fournir les cadres de la société de classes que nous connaissons, il est évident qu'un soin tout particulier est apporté à leur recrutement. Cette ségrégation, les Anciens contribuent largement à la perpétuer, grâce en particulier à la notion de prestige de l'Ecole à laquelle ils sont éminemment attachés.

Pour ce qui est du rôle social de l'ingénieur issu d'une Grande Ecole, les Anciens par leur service de placement, par la « maffia » qu'ils peuvent former dans l'industrie contribuent également à le perpétuer. Autant il peut être possible de parler d'Université au service des travailluers, autant il semble absolument impossible de parler de Grandes Ecoles au service des travailleurs. L'ingénieur issu d'une Grande Ecole se trouve automatiquement placé du côté de la classe dirigeante, dont il est en général le fils, et cela doit lui sembler tout à fait normal. Il fait partie de l'élite, ce qui explique que d'une part il soit bien payé, que d'autre part il se trouve placé d'emblée à des « postes de responsabilité » où il participe directement à l'exploitation des travailleurs.

La Grande Ecole est en effet la forme la plus élaborée de l'intégration, par un enseignement, de la jeunesse non seulement à une forme oppressive de société, mais encore à la catégorie des oppresseurs dans cette société. Il est alors normal que les Anciens, bien intégrés dans le système, parfaits chiens de garde de la classe dominante, en recevant suffisamment d'avantages pour que cette position soit extrêmement désirable, cherchent à maintenir leur position et à faire bénéficier leurs « jeunes camarades » des avantages dont ils jouissent eux-mêmes. C'est le meilleur moyen de faire stagner la situation politique et par conséquent de conserver leurs privilèges.

Parmi les luttes que peuvent mener les élèves des Grandes Ecoles, dégager les écoles des sociétés d'Anciens est une lutte qui semble presque prioritaire. Les Anciens, représentant à la fois la « maffia » et les industriels, dont les sorts sont irrémédiablement liés, tendent à conserver à l'Ecole son caractère de classe tant dans son recrutement que dans son rôle politique et économique. Les élèves, dans le mesure où soit ils ne sont pas encore intégrés au système, soit ils refusent de s'y intégrer, se voient assigner un but clair. Supprimer le rôle des sociétés d'Anciens au niveau des Ecoles (c'est le seul sur lequel ils puissent agir).

Le fait que l'immixtion des Anciens dans un bon nombre de domaines soit un frein à toute action, même réformiste, est une aide importante, permettant à beaucoup d'élèves de ressentir la nécessité de cette lutte, même s'ils n'en comprennent pas totalement le sens.

A. RIST.

PARTICIPATION?

Pour prouver l'efficacité de son projet de loi, Edgar Faure a beaucoup insisté sur le fait qu'en mai, la grande majorité des étudiants était réformiste tandis que les enragés ne formaient qu'une très faible minorité. Pour lui il s'agissait donc de procéder rapidement pendant les vacances — période réservée à la rédaction et au vote des projets délicats : ainsi en va-t-il de la démocratie ; de présenter à la rentrée une réforme susceptible de séparer franchement la masse modérée des groupes révolutionnaires et d'éviter tout retour d'une crise d'université pouvant se prolonger en une crise de société.

Les remèdes utilisés sont simples. Des « universités autonomes » divisées en unités d'enseignement sont créées et flanquées de différents Conseils : ainsi les étudiants s'occuperont essentiellement de leurs intérêts particuliers immédiats, sans plus se soucier de ce qui se passe ailleurs : rien ne les incitera. Les idées, loin de se propager comme dans l'ancienne organisation, devront franchir la carapace d'indifférence dont se parera chaque groupe d'enseignement vis-à-vis de l'extérieur. Les unités sont soigneusement séparées les unes des autres, et les décisions concernant la politique générale de l'université sont réservées aux Conseils les plus élevés et aux possesseurs des plus hauts grades hiérarchiques. Car c'est là la deuxième arme ; la loi Faure, tant dans ce qu'elle institue que dans ce qu'elle évite (comme les Grandes Ecoles), conserve une hiérarchie puissante : s'ils perdent leur nom, les anciens titulaires de chaires gardent intégralement leurs privilèges, les recteurs d'académie sont munis de grands pouvoirs et le ministère garde la haute main sur le fonctionnement global du système.

L'université est morcelée, chacun est confiné dans l'horizon étroit de ses besoins du moment. Les groupes de pression — l'Etat et les entreprises privées — peuvent s'emparer aisément de chacun de ces faibles bastions alors que l'université monolithique les avait toujours repoussés. On en arrive pour l'ensemble à ce que sont les Grandes Ecoles depuis longtemps ; de petites unités d'enseignement, éparpillées et hétérogènes quant à leurs statuts, dont les organes décisionnels sont aux mains des puissances privées et des ministères.

Les mots d'ordre émanant de ceux qui ressentaient un profond hiatus entre leur conception de l'homme, et les idées d'une société où l'être est étouffé, ont été repris. Habilement utilisés, ils constituent maintenant les clés de voûte d'une intégration complète, dès l'université, au système politique et social qu'ils visaient à mettre en cause.

La tentative est subtile. Seulement, l'analyse qui la fonde repose sur une erreur ou plutôt, sur une imprécision. En mai, chacun a eu à se mettre en question tous les aspects de son individu en situation dans l'université et dans la société. Chacun a dû s'exprimer à fond. Mais bien peu sont restés statiques, conservant à la fin du mois de juin les positions qu'ils défendaient au début du mois de mai. Il y a eu prise de conscience, inachevée d'ailleurs : des interrogations sont restées. Les mois de

mai et juin ont créé une sorte d'émulsion où les étudiants étaient autant de particules en suspension. Prétendre introduire une séparation nette dans ce brouillard relève de l'utopie. Vouloir apporter des réponses autoritaires, « calmer les esprits », n'est pas sérieux : on ne réprime pas l'agitation des pensées comme on vient à bout de l'agitation des rues. Peut-être, me rétorquera-t-on, mais les vacances se sont chargées d'apaiser les passions. Oui, l'euphorie est passée, mais la conscience reste : nous croit-on donc à ce point insouciants que ce qui nous bouleversait il y a quelques mois est maintenant totalement oublié ? Peut-on à ce point manquer de jugement ? Il faut croire que oui : mais on se trompe.

Ainsi, en octobre, à la rentrée, nous nous sommes trouvés en présence d'un projet de décret émanant de la direction et du ministère de l'industrie ; non seulement les élèves n'avaient pas été consultés, mais ils n'avaient pas été informés. Ou bien nous acceptions cela, nous nous intégrions à un ensemble de Conseils où nous ne pouvions guère qu'entériner et cautionner les décisions prises : c'était la soumission. Notre refus catégorique d'envoyer des délégués dans les Conseils montre simplement que mai n'est pas oublié et que, s'il ne saurait reprendre la forme d'il y a quelques mois, il a laissé une détermination : ne pas revenir en arrière, ne pas se laisser endormir de quelque façon que ce soit. Entrer dans ces Conseils, c'est se condamner à avoir à court terme d'après les orientations définies par d'autres Conseils ou une quelconque hiérarchie.

Au mois de mai, on ne savait trop que dire : donner un nom précis à ce qui se déroulait était impossible. Aussi, le terme vague d' « événement » fut-il retenu. Avec un peu de recul, on se met à parler de « secousse ». Mais le mot est ambigu : s'agit-il de la secousse superficielle, témoin d'une faible perturbation qui a sa fin en soi, ou bien du léger tremblement de terre annonciateur des grands bouleversements.

Jacques JUPILLE.

L'ERE DE LA MÉDIOCRITÉ

PREMIERE PARTIE

« Vous pouvez éveiller celui qui dort, mais sur celui qui fait semblant, tous vos efforts sont voués à l'échec. »

GANDHI.

L'effervescence des mois de mai et juin est maintenant passée. De nombreux problèmes furent alors abordés qui ont été parfois partiellement résolus. Il en reste un cependant que personne n'a pu aborder en mai-juin car c'est un sujet *tabou:* dès qu'on touche tant soit peu aux professeurs, un mur se construit de lui-même : les professeurs sont des *fonctionnaires inamovibles* qui semblent ne pas voir comment l'avenir de 60 élèves par an pourrait avoir plus d'importance que l'argent qu'ils gagnent !

Certains cours sont bons tels qu'ils sont ; ils sont malheureusement trop rares. Les autres ont de nombreux défauts : certains professeurs n'ont jamais eu la moindre notion de ce que pouvait être la pédagogie ; d'autres (ou les mêmes) enseignent des matières — ou des parties de cours — dépassées ou sans aucun intérêt pour les élèves de l'Ecole qui voudraient bien qu'on leur enseigne de temps à autre quelque chose d'utile (sinon pourquoi ne donnerait-on pas le diplôme en même temps que l'administration au concours d'entrée ?).

La pédagogie n'est certainement pas incompatible avec une formation d'ingénieur : certains de nos professeurs en font la preuve. Il est cependant regrettable que d'autres parmi nos « professeurs » soient d'excellents ingénieurs, connaissant parfaitement leur sujet, mais ne comprennent pas que des gens qui n'ont pas la moindre notion concernant la matière enseignée ont besoin que l'on reprenne les choses à la base et que ces choses doivent être exposées assez clairement pour avoir quelque chance d'être assimilées — ou au moins comprises, ce qui n'est pas toujours le cas, parfois même malgré les questions posées. L'extrême compétence de certains semble les empêcher d'être clairs : qu'ils soient donc ingénieurs ou administrateurs, mais non professeurs !

Les élèves qui, depuis quelques années, essaient de contester l'utilité de certains cours se sont jusqu'à ce jour heurtés à un mur : mur de l'incompréhension et de la solidarité coupable de ceux qui pensent que si un cours est supprimé, pourquoi le tour du leur ne viendrait-il pas ?... Il y a d'ailleurs aussi des cours qui ne débouchent sur rien de pratique, ou plutôt qui devraient déboucher sur la pratique alors que le professeur se cantonne à des abstractions sans jamais appliquer la théorie.

Il faut encore parler de l'attitude démissionnaire de nombreux professeurs. La déclaration des professeurs — reproduite dans ce PIC — au sujet de notre grève n'était pas très engagée et aurait dû recueillir l'unanimité. Le nombre des enseignants signataires est pourtant très réduit et certains ont tout simplement refusé de signer... Au cours des mois de mai et juin, on a vu bien pire : des professeurs étaient invisibles alors que nous désirions régler avec eux le problème urgent des examens de fin d'année (ce problème n'est même pas encore totalement résolu, maintenant, fin novembre !), d'autres se mettaient d'accord avec les élèves avant d'aller voir — seuls — la direction et de rapporter aux élèves un refus, en disant que, puisque le directeur ne voulait pas...

Alors bien sûr, comment voulez-vous que ces élèves qui attaquent si directement les professeurs puissent avoir le droit de dire ce qu'ils pensent dans les Conseils. « Voyons, nous sommes entre gens polis ! » Il n'empêche que nous pensons toujours que nous sommes parmi les plus compétents pour apprécier l'enseignement qui nous est si généreusement inculqué ! S'il y avait à limiter la compétence des élèves dans les Conseils, ce n'était certainement pas sur ce point... mais une fois pour toutes, le sujet est déclaré tabou.

Aussi n'en parlons pas !

DEUXIEME PARTIE

« L'âge moderne représente le triomphe de la médiocrité collective. »

G. Le Bon.

Mais parlons plutôt des élèves.

Ce refus des responsabilités que je viens de dénoncer n'existe pas que chez les professeurs. L'inertie des élèves est aussi caractéristique que celle d'une partie du corps professoral.

L'Association des Elèves fonctionne tant bien que mal, mais ce n'est certainement pas parce que les élèves participent en masse à sa bonne marche. Quelques-uns — toujours les mêmes — doivent faire tout le travail. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains d'entre nous ont voulu transformer les statuts de l'Association en vue d'instituer une participation de nombreux élèves, les différents domaines n'étant plus placés sous la responsabilité d'un élève — qui n'arrivait pratiquement jamais à se faire aider — mais d'une commission.

Les exemples de non-participation des élèves ne manquent pas : on a vu des première année — heureusement assez peu nombreux — fuir la préparation du bal pour aller faire du ski. On voit maintenant des élèves contestant la manière dont sont enseignés certains cours mais ne participant pas plus pour cela aux « groupes d'activité »... où l'on retrouve toujours les mêmes têtes !

Le même état de fait explique en partie le caractère assez orienté de ce PIC. Au cours du mois de mai, les élèves étaient loin d'être totalement d'accord. Les gens qui ne voulaient pas « contester » étaient minoritaires, c'est vrai. Il est néanmoins regrettable que les réponses à l'affiche apposée pour demander des articles à paraître dans ce numéro « Spécial Mai » manifestent une certaine homogénéité : ce sont encore les mêmes qui ont répondu à l'appel ! Manger, dormir, jouer au billard, « draguer »..., toutes ces activités sont extrêmement intéressantes. Mais bien sûr, assister aux cours — ou au moins ne plus faire signer quand on n'y assiste pas — participer un peu à la marche de l'Association ou écrire un peu dans le PIC QUI CHANTE, quel intérêt tout cela pourrait-il avoir ?

Dans quelques années, nous serons amenés à prendre des responsabilités plus ou moins importantes. Je pense que l'apprentissage doit commencer maintenant — ou même aurait dû commencer avant notre arrivée dans cette école. Or, ceux qui veulent — ou simplement veulent bien — prendre des responsabilités sont bien rares...

Il faut dire qu'on ne nous aide pas et qu'on ne nous montre pas tellement l'exemple en ce domaine.

J.-L. TRANCHANT.

LETTRE OUVERTE
à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre,

C'est avec une profonde stupéfaction que les Elèves de l'Institut Polytechnique de Grenole ont appris, après la réunion des Directeurs des Grandes Ecoles Scientifiques, présidée par vous-même le jeudi 14 novembre, que certaines solutions envisagées par la loi-cadre, tel le rattachement direct au Ministère de l'Education Nationale, semblent avoir été écartées a priori pour certaines Ecoles.

En tant que représentants des 700 élèves de la plus importante des Ecoles nationales Supérieures d'Ingénieurs, nous voulons attirer votre attention sur le fait que l'existence des Grandes Ecoles, leur recrutement, la finalité de l'enseignement, leur adaptation à l'Economie n'a pas été remise en question dans la réforme actuelle.

En conséquence, nous récusons toute partition arbitraire entre Ecoles fondues dans le système universitaire classique et Ecoles jouissant d'une autonomie totale, partition effectuée sur des critères de dépendance administrative antérieure. N'est-ce pas en contradiction avec la formation commune des élèves en classe de préparation, le recrutement par concours au niveau national, l'identité des méthodes pédagogiques, et les carrières similaires auxquelles nous sommes appelés ? Il nous paraît essentiel de proposer une solution globale et nationale au problème des rapports entre les Universités et les Grandes Ecoles.

Si, face à ce problème, cette coupure artificielle des Ecoles correspond à la première étape d'une politique qui n'aurait pas encore été définie et expliquée à la Nation, nous aimerions en connaître les tenants et les aboutissants.

A l'heure où les Elèves de notre Ecole vont avoir à se prononcer sur la place de leur établissement, dans l'esprit de participation de la loi-cadre, l'illogisme total de cette situation nous pousse à vous demander la possibilité d'un dialogue réel avec les autorités compétentes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments

Le Cercle des Elèves de
l'**Institut Polytechnique de Grenoble.**

Imp. Dumas, rue G.-Dupré, Saint-Etienne - Dépôt légal : 4e trim. 1968 - N° d'ordre : 20 975
Le gérant : J.-L. TRANCHANT, 20, boulevard de Fraissinette, Saint-Etienne (Loire)

S'HABILLER CHEZ GIDROL
C'EST AVOIR L'ASSURANCE DE
LA PLUS COMPLETE SATISFACTION
VETEMENTS CIVILS ET UNIFORMES

VÊTEMENTS GIDROL

22, rue Gambetta, 22 Saint-Etienne

Téléphone : 32-35-47

C. I. C. M.

COMPTOIR INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL DE MATERIAUX
Société anonyme au capital de 4 200 000 F
73, Bd Haussmann, PARIS (8e) - Tél. 265-02-80

TOUS LES
MATERIAUX DU BATIMENT
— TUILES —
— BRIQUES — HOURDIS —
— TUYAUX DE DRAINAGE —

USINES :
LANGRES (Hte-Marne), CORNY (Moselle)
VILLEJUIF (Val-de-Marne)
VENAREY (Côte-d'Or)

DEPOTS :
IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne)
PORT-MARLY (Yvelines)

124
CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS 8e

HUTCHINSON

2, RUE BALZAC
TÉLÉPHONE
359-27-94

BANDES TRANSPORTEUSES - TUYAUX *TOUS USAGES*

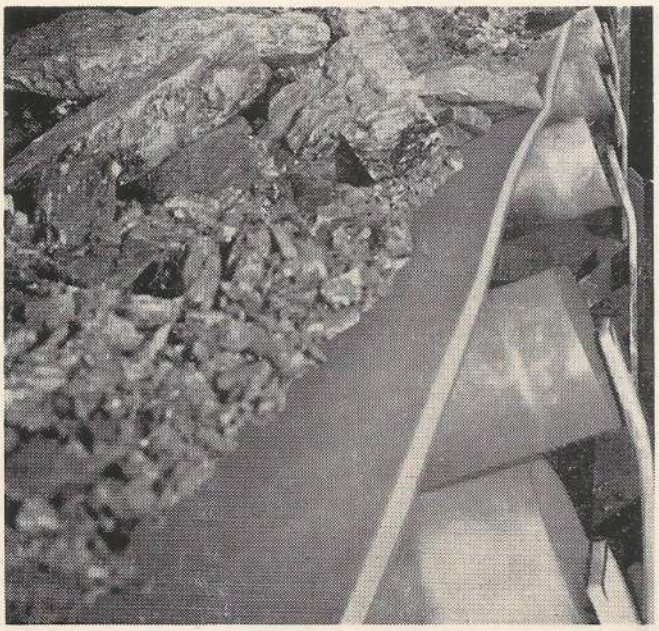



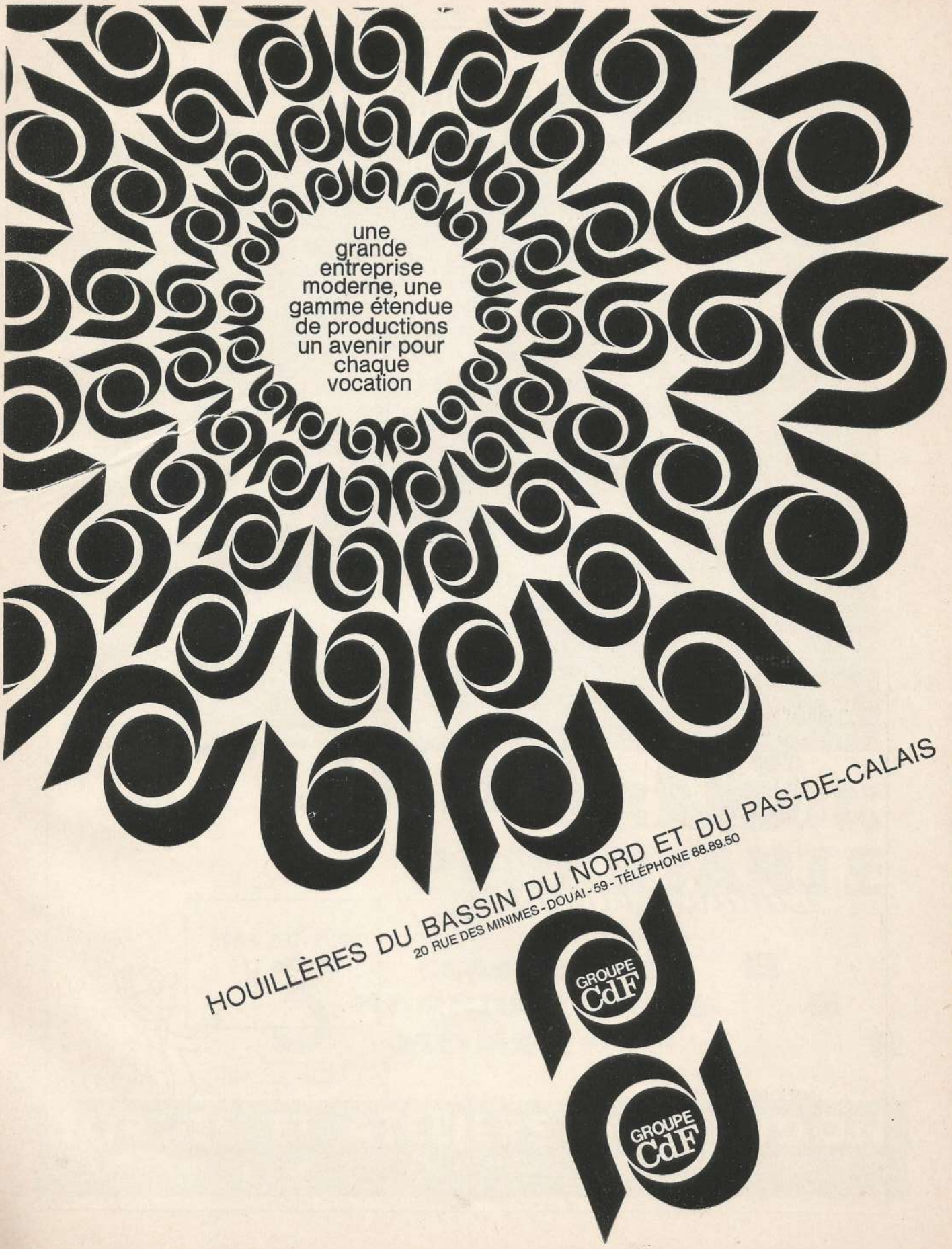
une
grande
entreprise
moderne, une
gamme étendue
de productions
un avenir pour
chaque
vocation
HOUILLÈRES DU BASSIN DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS
20 RUE DES MINIMES - DOUAI - 59 - TÉLÉPHONE 88.89.50
GROUPE CdF
GROUPE CdF
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES ET SOCIALES Pub. MORIN HN 160

FOURNIER & MOUILLON

GENELARD (S.-et-L.) - Tél. **47**

MACHINES D'EXTRACTION

TREUILS DE HAUTS FOURNEAUX

TREUILS de mines et travaux publics, tous types, toutes puissances

VENTILATEURS miniers et industriels

MOTEURS ROTORAIR

CONVOYEURS A RACLETTES

RALENTISSEURS A DISQUES

DESCENSEURS « HELICE »

FEEDERS — GRIZZLIES et vibrateurs électromagnétiques divers — etc...

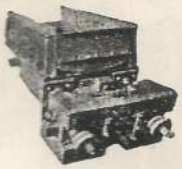

BERLITZ

Langues vivantes



ENSEIGNEMENT ET
BUREAU DE TRADUCTION
13, rue de la République - LYON
Tél. 28-60-24

FAM MEUDON FAM

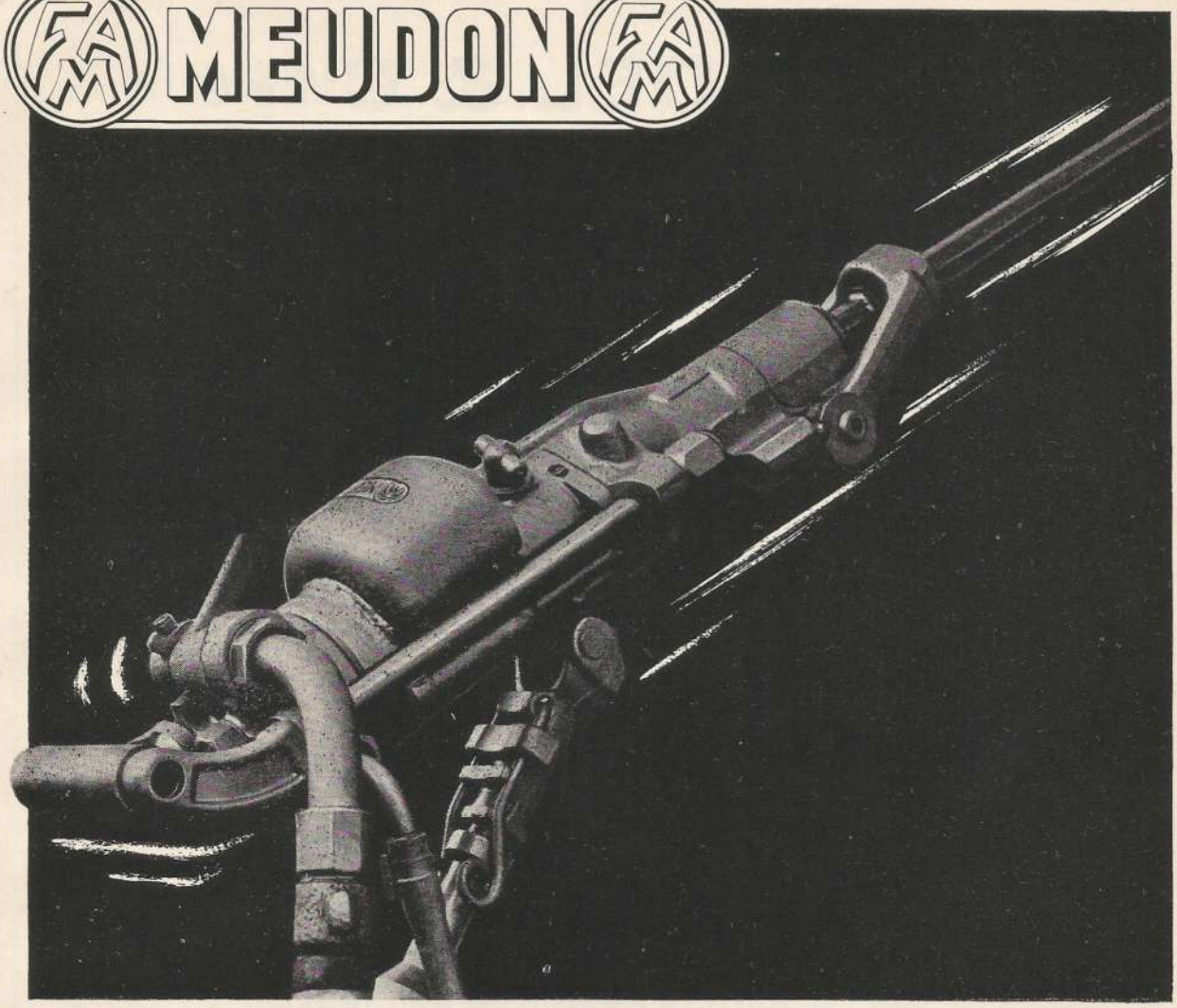

FORATION PERCUTANTE

3 CLASSES DE PERFORATEURS MODERNES B S R

PUBLI-SYL - 81

FORGES ET ATELIERS DE MEUDON

175 à 189, AVENUE DE VERDUN, MEUDON, (S.-&-O.) · TEL. : 027-18-40

DE WENDEL & Cie - S. A.

DÉPARTEMENT PROFILAGE A FROID

TOUS LES PROFILES A FROID

— nus, galvanisés ou peints
— bruts, coupés, usinés, soudés

Quelques spécialités

HUISSERIES METALLIQUES MONTEES
PALPLANCHES LEGERES DE WENDEL N° 3
RIDEAUX DE COFFRAGE
ELEMENTS DE TOITURE ET DE BARDAGE
GLISSIERES DE SURETE ROUTIERE

SERVICE COMMERCIAL

1, rue Paul-Baudry — PARIS (8e)
Tél. ELY 97-31 et ELY 00-50

USINE

FORGES de MESSEMPRE par CARIGNAN (Ardennes)
Tél. 28-01-12 à GARIGNAN

ENTREPRISE GÉNÉRALE

PLATRES
STAFFS - STUCS
PEINTURES
DECORS
VITRERIE

ÉTABLISSEMENTS
CHARLES
ERBA

SABLAGE
METALLISATION
PEINTURES
METALLIQUES
TRAVAUX SPECIAUX

S. A. CAPITAL 1.500.000 Frs

5, R. LAMARTINE SAINT - ETIENNE (Loire) — TEL. : 32-94-41

PRINCIPALES REFERENCES :

ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE — HOUILLERES NATIONALES — S. N. C. F.
PONTS ET CHAUSSEES - Cie NATIONALE DU RHONE - MINISTERE DE L'AIR - R.T.F.
COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE — MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

ENTRETIEN D'USINES - MODERNISATION PAR LA COULEUR

l'Imprimeur

du PIC QUI CHANTE

spécialisé en Revues périodiques

met à votre disposition
ses services techniques

APPELEZ : 32-51-24

IMPRIMERIE DUMAS - 4 & 6, RUE GEORGES-DUPRÉ - SAINT-ÉTIENNE

HOUILLERES DU BASSIN DE LA LOIRE



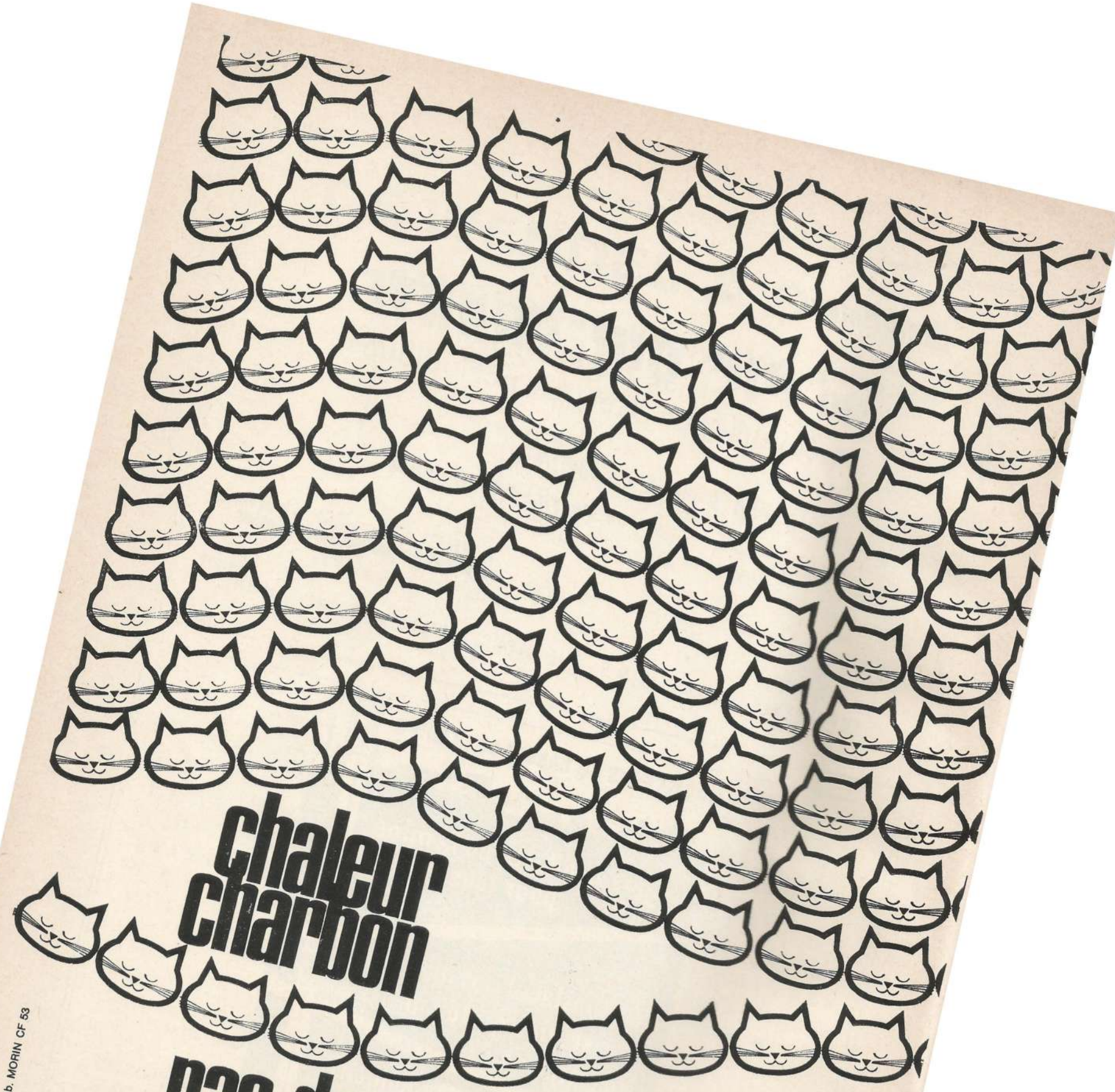

chaleur charbon

pas de comparaison

Avec la chaleur-charbon, le froid et l'humidité quittent définitivement la maison. C'est une chaleur qui chauffe les murs, vous enveloppe de bien-être, une chaleur qui «tient» : une fois le chauffage allumé, elle est installée chez vous solidement, pour tout l'hiver. Elle est à la fois la garantie de votre confort et celle de la salubrité de votre demeure.

CHARBONNAGES DE FRANCE - 9 AVENUE PERCIER - PARIS 8e - TEL. 359-92-87

Pub. MORIN CF 53